



L'ARPEJ - ASSOCIATION DE RECHERCHE
ET DE PRÉVENTION DES EXCÈS DU JEU
PRÉSENTE SON

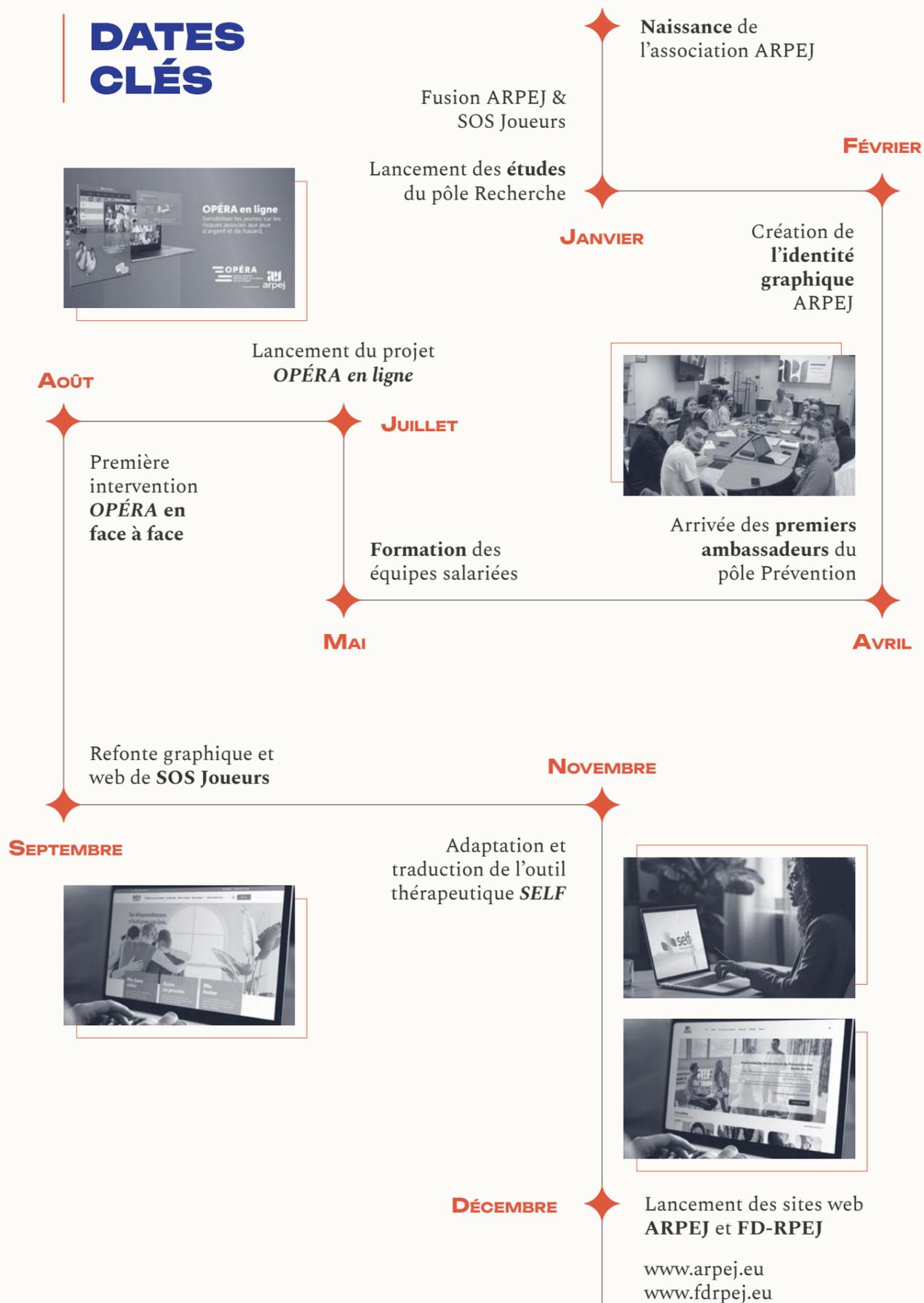
Rapport d'activité 2023



FONDS DE DOTATION POUR
LA RECHERCHE ET LA PRÉVENTION
DES EXCÈS DU JEU

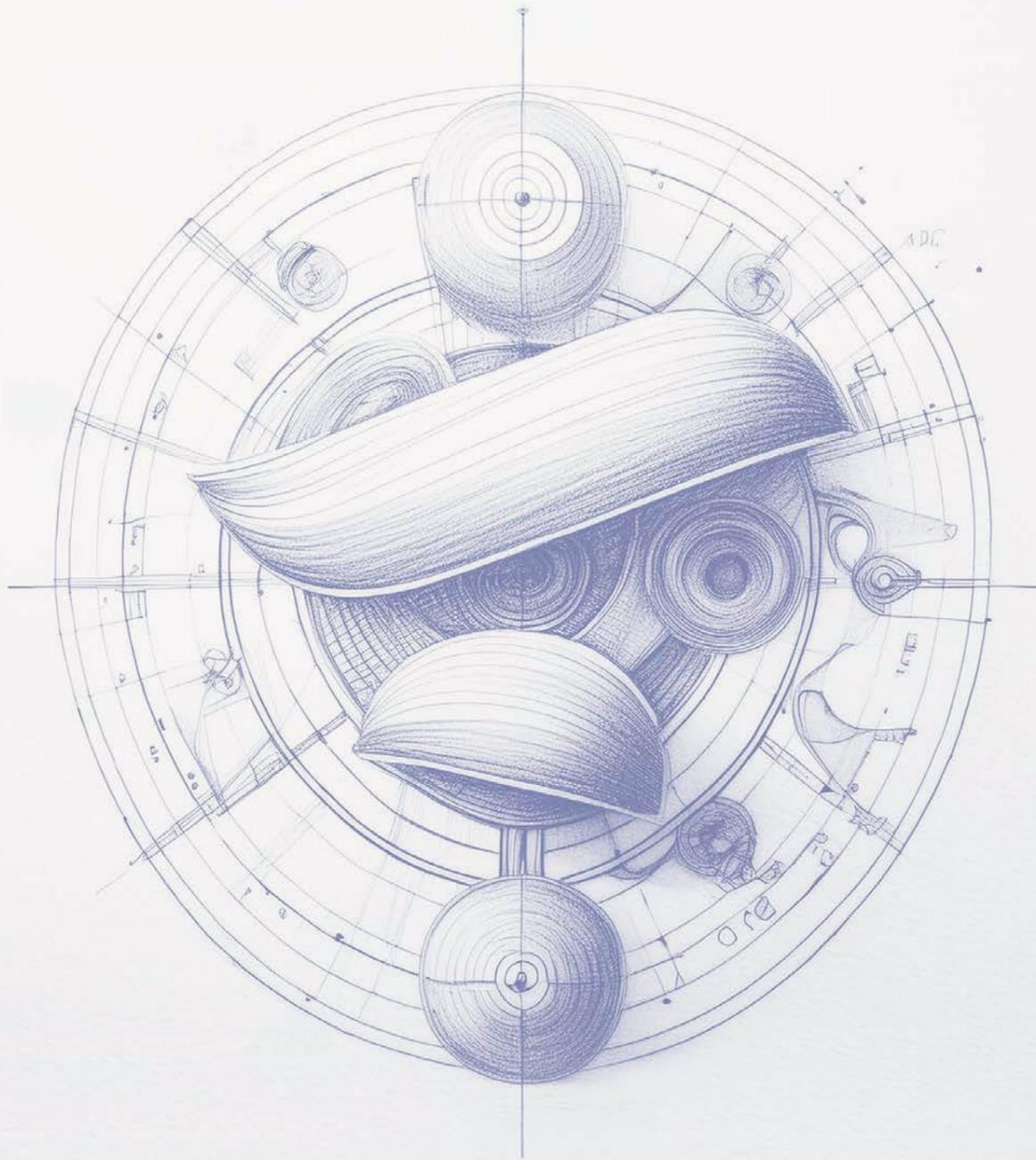


DATES CLÉS



SOMMAIRE

1	Préambule	p.5
2	Pôle Recherche et évaluation	p.15
3	Pôle Prévention et partenariats	p.25
4	Pôle Recours distanciel	p.39
5	Fonds de dotation RPEJ	p.61
	Annexes	p.75



01

PRÉAMBULE

Le mot du président
Roland Coutanceau

Le mot du Directeur général
Emmanuel Benoit

L'activité du conseil d'administration de l'ARPEJ
Raymond Bovero

LE MOT DU PRÉSIDENT



Roland Coutanceau
Président
de l'ARPEJ

Une association pour soutenir les joueurs en difficulté

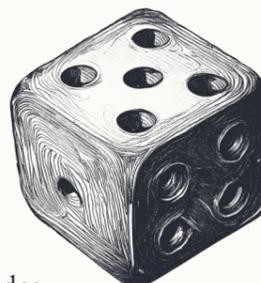
Les jeux d'argent et de hasard existent depuis la nuit des temps. Les armées de Charlemagne occupaient leur temps à jouer aux cartes en misant leur solde dans l'attente du début de la bataille. Il est alors inconcevable qu'une société sans pari et jeu d'argent puisse exister. L'augmentation de l'offre, la méconnaissance des mécaniques des jeux et les croyances erronées sur le hasard peuvent entraîner des pertes de contrôle qui poussent le joueur sur la pente dangereuse de l'addiction et de la perte.

La santé mentale est altérée et compromise, pouvant ainsi favoriser des passages à l'acte suicidaire, tant le joueur excessif se trouve acculé par les dettes et le mensonge. Les dépôts de bilan, l'endettement à vie, les ventes de biens personnels, les divorces ou le suicide peuvent être le résultat de la spirale dans laquelle se perd le joueur excessif.

Ce comportement addictif est caractérisé par des perturbations du système nerveux de la récompense, il relève bien d'une maladie nécessitant une reprogrammation motivationnelle.

Fort de ces différents constats et au regard du projet, j'ai souhaité contribuer à l'Association ARPEJ et à son action. Il s'agit pour l'ARPEJ de favoriser les éléments de prévention, de réduction des risques et des dommages, d'orienter et d'accompagner tout en offrant au joueur excessif « une chance de s'en sortir ».

Notre positionnement veut situer le joueur excessif au centre du dispositif de repérage et d'accompagnement. Ce travail inscrit le joueur qui a perdu le contrôle dans un continuum facilitant son entrée précoce dans le soin, car il va de soi que plus sa trajectoire de joueur excessif sera courte, plus sa prise en charge sera facilitée et écourtée.



Cependant, pour obtenir un bon résultat de régulation, il est plutôt contre-productif de penser des collaborations de manière étanches et isolées. Il faut toutefois s'entourer de toutes les garanties éthiques et de vérifier les notions de non-ingérence.

Il est à noter que cette posture n'est possible que du fait de la présence d'un arbitre, en l'occurrence l'Autorité nationale des jeux (ANJ) qui maintient l'équilibre des enjeux entre les uns et les autres. Cet arbitre a la capacité de sanctionner, de « siffler la fin de la récré », d'autoriser, ceci à la grande différence d'autres champs présentant des risques addictifs.

Le travail accompli par l'ARPEJ lors de ce premier exercice est remarquable et

remarqué. Les éléments d'éclairages produits par les études ont fait avancer les compréhensions et amené des réflexions et ajustements.

L'outil de prévention OPÉRA¹ décliné dans sa version en présentiel s'essime avec un volume déjà bien avancé. Le travail à l'international nous a permis de développer à partir de SOS Joueurs une offre thérapeutique d'accompagnement distanciel à l'instar des réponses suédoise, anglaise et finlandaise.

Nous sommes au début du travail, mais je souhaite d'ores et déjà féliciter les équipes pour leur engagement et la vivacité de leur action.

1. OPÉRA : Outil de prévention éducationnelle sur les risques liés aux jeux d'argent et de hasard



LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Emmanuel Benoit
Directeur général
de l'ARPEJ

La création de l'ARPEJ, une intersectionnalité facilitant le continuum

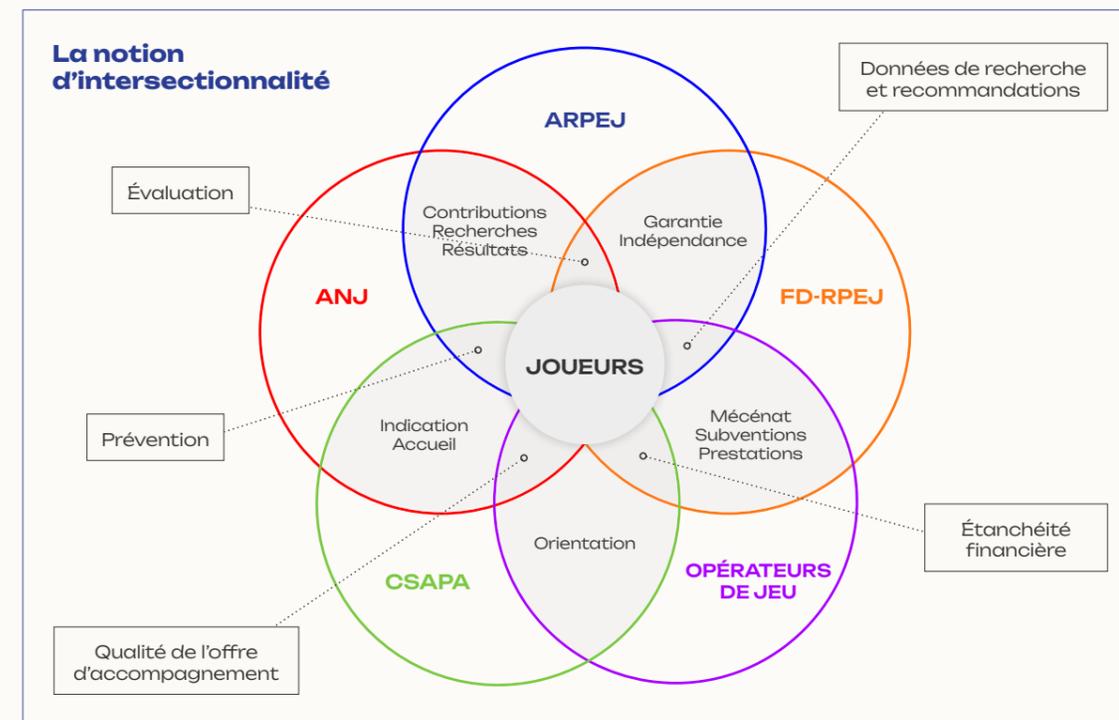
L'ouverture des jeux en ligne en 2010, l'augmentation de l'offre, les rapprochements observés entre le « Gaming » et le « Gambling », les interconnexions numériques, le développement de la publicité ont augmenté et modifié la pratique des jeux d'argent et de hasard (JAH) en France, nécessitant une prise en compte de la dimension globale de la protection des mineurs et des joueurs excessifs vulnérables.

Ceci implique une évolution nécessaire des stratégies dans le champ des jeux d'argent et de hasard vers une approche plus équilibrée entre recherche, prévention, réduction des risques et soin avec comme postulat la création d'une association spécifique pouvant porter un continuum de réponses.

En France, ce continuum de réponses ne pouvait pas s'entendre sans un rapprochement avec l'association historique présente sur la réponse distancielle, SOS Joueurs dirigée par Armelle Achour. C'est naturellement et avec l'idée d'une construction intelligente qu'une fusion-absorption a pu être effective au 1^{er} janvier 2023, tout en conservant l'image de SOS Joueurs, les compétences et le personnel. Il convient de remercier Armelle Achour, son conseil d'administration et les salariés pour leur acceptation sans faille de participer à cette fusion, qui s'est ainsi déroulée dans des conditions très favorables.

Depuis 1993, SOS Joueurs accompagne des joueurs et familles en difficulté, oriente vers des ressources vérifiées, organise des groupes d'échanges entre joueurs, travaille avec les autorités de régulation et les opérateurs de jeux. Renforcer son action dans le continuum d'actions de l'ARPEJ nourrit le positionnement de SOS Joueurs, offre des synergies et des perspectives de développement avec SELF¹, une réponse thérapeutique online importée de Suède.

1. SELF : Soin en ligne français



L'ARPEJ s'est constituée en trois pôles : un pôle de recherche, développement et évaluation dirigé par Marie-Line Tovar, un pôle de prévention et partenariats dirigé par Georges Martinho ainsi qu'un pôle de Recours distanciels dirigé par Armelle Achour (SOS Joueurs). Chaque directeur travaille en synergie et soutient les actions communes en se nourrissant des éléments des uns et des autres. Fonctionnant en mode Start-up, les personnels et les dispositifs sont répartis sur le territoire national, des bureaux à Paris et Nice, des ambassadeurs en région pour des contacts et actions de proximité. Tout ce dispositif se veut agile, réactif et utilise des outils novateurs de communication et de gestion.

La création de l'ARPEJ, telle que j'avais pu l'imaginer avec plusieurs personnalités historiques œuvrant dans le champ des jeux de hasard et d'argent se positionne dans un espace d'intersectionnalité. Ce projet complexe peut être mis en œuvre du fait de l'existence en France d'une

autorité nationale de régulation (ANJ²) qui veille à l'équilibre des enjeux et filières, de l'offre, de la protection des mineurs et à prévenir le jeu excessif. Cette démarche permet de prédéfinir les attributions et les périmètres de chaque acteur du champ pour traiter les problématiques de jeu des mineurs et de jeu excessif. Elle offre ainsi la possibilité de mettre en place l'information préventive, la prévention, le repérage, la réduction des risques et des dommages, l'accompagnement et le soin.

Dans cette intersectionnalité définie, le joueur vulnérable est placé au centre de ce dispositif. Chaque acteur est contributif dans son cœur de métier. Les intersectionnalités offrent la possibilité de positionner la responsabilité partagée, sans confondre les rôles des uns et des autres et sans laisser penser aux opérateurs de jeu que le joueur excessif est à « essorer financièrement » avant d'être « une patate chaude à se refiler ». Ce concept d'intersectionnalité évite le travail en silo,

2. ANJ : Autorité nationale des jeux

il identifie les périmètres de chacun, il est aussi promu par l'ANJ dans son cadre de référence impliquant des responsabilités partagées et différenciées devant fédérer, par un dialogue continu, l'ensemble des parties prenantes. Dans le référentiel de l'ANJ, une préconisation est faite afin de définir des modalités de partenariat formalisées via des conventions.

L'ARPEJ et SOS Joueurs se sont engagés sur cette voie tout en étanchéifiant les rapports et les conventions par la création d'un Fonds de dotation pour la recherche et la prévention des excès du jeu (FD-RPEJ). Cette garantie supplémentaire a été renforcée par un Conseil consultatif scientifique (CCS) international venant en appui du conseil d'administration du Fonds et ainsi garantir les positions éthiques et impartiales vis-à-vis de la recherche et du fonctionnement. Ce dispositif innovant constitué d'un Fonds de dotation, d'un Conseil consultatif scientifique offre une sécurisation des actions de l'ARPEJ.

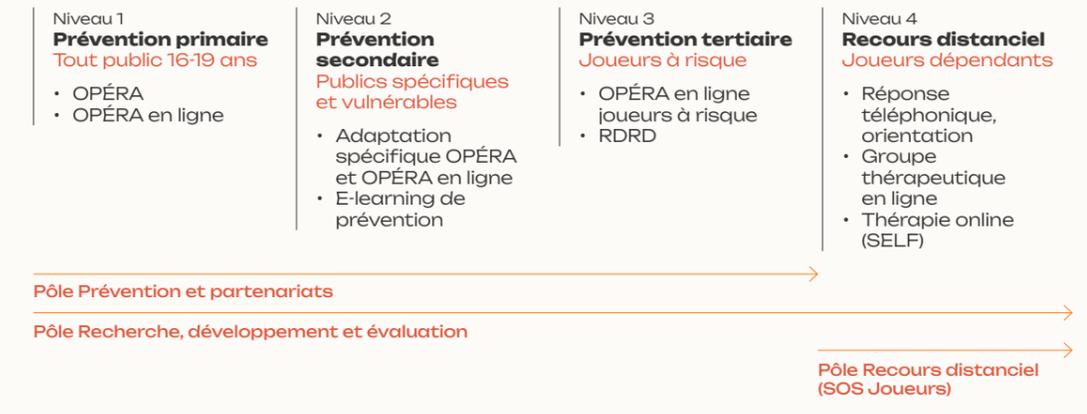
Les chercheurs et scientifiques du CCS ont cru au modèle de l'ARPEJ, ils ont participé assidûment aux réunions organisées, se sont investis en se déplaçant jusqu'à Paris pour le séminaire de réflexion et d'échanges, ils ont émis des recommandations et œuvré à la qualité des productions. Jean-Michel Costes, le président du Conseil consultatif scientifique a piloté le CCS avec la participation de Sylvia Kairouz (Université Concordia à Montréal, Canada), Bernadeta Lelonek (Université de Lublin, Pologne), Olivier Simon (CHUV de Lausanne, Suisse), Guillaume Suderie (Directeur associatif, France). Qu'ils soient tous remerciés de leur participation et leur implication.

Le deuxième concept consiste à développer un continuum de réponse, agile, visible par chacun, adapté et intégré. Il s'étend dans un périmètre pour apporter des réponses

à chaque moment de la trajectoire d'un joueur. Le déploiement du programme *OPÉRA*, émanation du programme canadien *Bien Joué*, dont l'essai national est en cours et a des objectifs ambitieux, c'est-à-dire 150 000 jeunes sensibilisés en 5 ans. Ce volume jamais atteint par un programme de prévention en France, vise à mettre en exergue la protection de ceux qui un jour peut-être participeront à un jeu d'argent et de hasard. Ceci dans un contexte où l'offre de jeu se veut de plus en plus conséquente, où la frontière entre le « gaming » et le « gambling » devient de plus en plus floue, où le développement des Jeux à objet numérique monétisable (Jonum) et du *Web3* amène de nouvelles manières de jouer et dont nous méconnaissons les effets à moyen et long terme. *OPÉRA* se veut dans la continuité du travail d'amélioration des compétences psychosociales des jeunes pour les équiper à mieux résister à une perte de contrôle. Dans cette idée du continuum, nous avons décliné *OPÉRA* en Masterclass online pour permettre à tout un chacun, en ruralité, en zone blanche, à ceux qui échappent aux actions de prévention de participer à ce programme éducationnel. Il bénéficiera d'une évaluation externe indépendante pilotée par la FNORS³ qui permettra de l'ajuster, de le rendre plus efficace, de fournir des résultats à l'instar du programme *Bien Jouer* qui avait été testé et évalué en France entre 2016 et 2019.

Le continuum vise aussi à éviter la rupture de la trajectoire d'accompagnement, entre le moment du repérage du joueur par l'opérateur, l'accompagnement à l'orientation, l'évaluation du problème par des professionnels de santé, la réponse fournie et l'accompagnement dans le soin. SOS Joueurs se positionne dans ce continuum, en apportant une réponse online, en évaluant la situation, orientant vers un CSAPA local compétent sur

Construire un continuum de réponses entre prévention, RDRD et soin



le traitement de cette problématique, en proposant la thérapie online *SELF* ou dirigeant vers le groupe de parole qu'elle met à disposition des joueurs.

D'après le Baromètre santé 2019, les joueurs problématiques sont nombreux (1 370 000 individus), SOS Joueurs n'a donc pas comme ambition de répondre à tous les joueurs excessifs et l'ARPEJ n'a pas pour vocation d'apporter des solutions à tous, seulement d'y contribuer.

Les recherches que nous menons viennent éclairer les compréhensions du problème, elles apportent une vigilance et une lecture de ces sujets multifactoriels tout en produisant des préconisations et en adaptant nos propres outils de manière réactive. Elles alertent les uns et les autres sur les phénomènes émergents, les signes de changement de comportement, elles sont une nécessité au continuum.

Nos recherches et nos actions se centrent aussi sur des publics spécifiques, en situation de handicap, en vulnérabilité sociale, en échec scolaire... Ils sont souvent durant le cursus scolaire les oubliés des actions, des compréhensions et des adaptations.

En conclusion, créer une nouvelle

association dans un secteur régulé et complexe est un défi de tous les instants. Les deux concepts que sont l'intersectionnalité et le continuum s'adaptent parfaitement à la construction de l'ARPEJ afin de répondre aux enjeux du secteur des jeux d'argent et de hasard, du repérage et de l'accompagnement des joueurs vulnérables.

L'évolution rapide du secteur avec l'arrivée de nouveaux opérateurs, une offre décalée avec les Jonums et des propositions qui peuvent laisser penser à une initiation précoce au jeu d'argent. Ces modifications impliquent une réponse adaptée, une agilité avec une bonne connaissance des populations et des publics utilisant ces offres.

L'ARPEJ souhaite s'inscrire dans un continuum de réponses sans pour autant avoir l'ambition d'être une réponse unique.

C'est avec la participation de tous et dans l'intérêt partagé au profit du joueur que nous obtiendrons une inflexion du phénomène de jeu excessif, malgré une offre qui se diversifie et devient de plus en plus prégnante avec la possibilité infléchie par l'Europe de l'ouverture des casinos en ligne.

3. FNORS : Fédération Nationale des Observatoires Régionaux de Santé

L'ACTIVITÉ DU CA DE L'ARPEJ



Raymond Bovero
Secrétaire général de l'ARPEJ

Nous souhaitons rendre compte ici de l'activité du conseil d'administration (CA) de l'ARPEJ sur un premier exercice relativement long puisqu'il a duré plus de 15 mois à partir de l'assemblée générale (AG) constituante du 16 septembre 2022. Et pourtant, en si peu de temps, les réalisations concrètes, bien qu'encore à poursuivre et améliorer, nous semblent être largement au rendez-vous.

Les premiers mois ont été consacrés essentiellement à la mise en place des structures nécessaires à l'efficacité et l'indépendance de l'ARPEJ, pleinement opérationnelles actuellement, sur tous les axes (études, prévention éducationnelle et recours distancié) et au service de l'utilité publique.

Nous exposerons ci-après :

- ♦ L'activité du CA et structures de gouvernance de l'ARPEJ
- ♦ Les sujets débattus de façon récurrente en CA

Activité du CA et structures de gouvernance de l'ARPEJ

L'assemblée générale constituante s'est tenue le 16 septembre 2022. Elle a adopté les statuts de l'ARPEJ et la nomination de 12 administrateurs. Un premier conseil d'administration s'est tenu dans la foulée, qui a doté l'association d'un président, d'une trésorière et d'un secrétaire général.

Quatre conseils d'administration ont eu lieu ensuite, permettant dans un premier temps de peaufiner les structures de gouvernance de l'association :

- ♦ Création du fonds de dotation FD-RPEJ, permettant de conforter l'étanchéité entre les activités de l'ARPEJ et les mécènes ; celui-ci fonctionne en conservant 5 % des fonds destinés à l'ARPEJ et est composé d'un président, une vice-présidente, un trésorier et un secrétaire général ;
- ♦ Création d'un Conseil consultatif scientifique (CCS) comprenant des personnalités qualifiées de Suisse, Canada, Pologne et France. Depuis, tout nouveau projet, tout nouveau partenariat est passé au crible du CA et du CCS pour évaluation et éventuels aménagements ou optimisations avant lancement ;

- ♦ Absorption de SOS Joueurs au sein de l'ARPEJ, en tant que pôle de Recours distancié, avec conservation de tout le personnel de SOS Joueurs ;
- ♦ Nomination d'Emmanuel Benoit en tant que Directeur général de l'ARPEJ.

Sujets les plus souvent évoqués en conseil d'administration ARPEJ

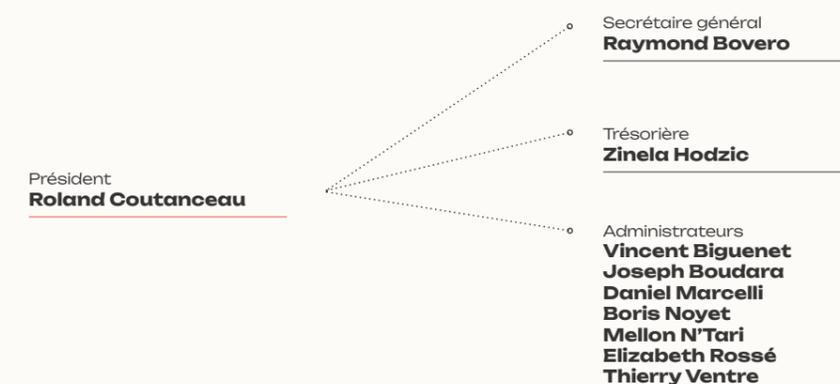
Le recrutement du personnel est systématiquement évoqué à chaque CA. Fin 2023, ARPEJ comptait 15 salariés, dont 8 « ambassadeurs ». Les autres thèmes évoqués en CA sont des points réguliers sur :

- ♦ L'identité visuelle de l'ARPEJ, sa charte graphique et son site Web, de même pour SOS Joueurs ;
- ♦ L'activité des 3 directions (Recherche, Prévention et Recours distancié) ;

- ♦ Les partenariats et conventions types de mécénat, dont l'objectif premier est d'avoir une plus grande diversité des contributeurs financiers, sous réserve de l'avis du CCS quant à l'engagement desdits contributeurs en faveur d'un jeu responsable ;
- ♦ Les outils de gestion de l'association, y compris leurs composantes sociales ;
- ♦ L'outil *SELF* : adapté et étendu depuis un outil suédois, il offre d'intéressantes possibilités de réduction des risques liés aux jeux d'argent et de hasard.

En bref, nous sommes convaincus que l'ARPEJ pallie un manque vis-à-vis des méfaits des jeux d'argent et de hasard pour certains joueurs et, même s'il reste tant et tant à faire, je suis personnellement heureux et fier de faire partie de cette épopée.

Organigramme associatif ARPEJ



02

PÔLE RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT & ÉVALUATION

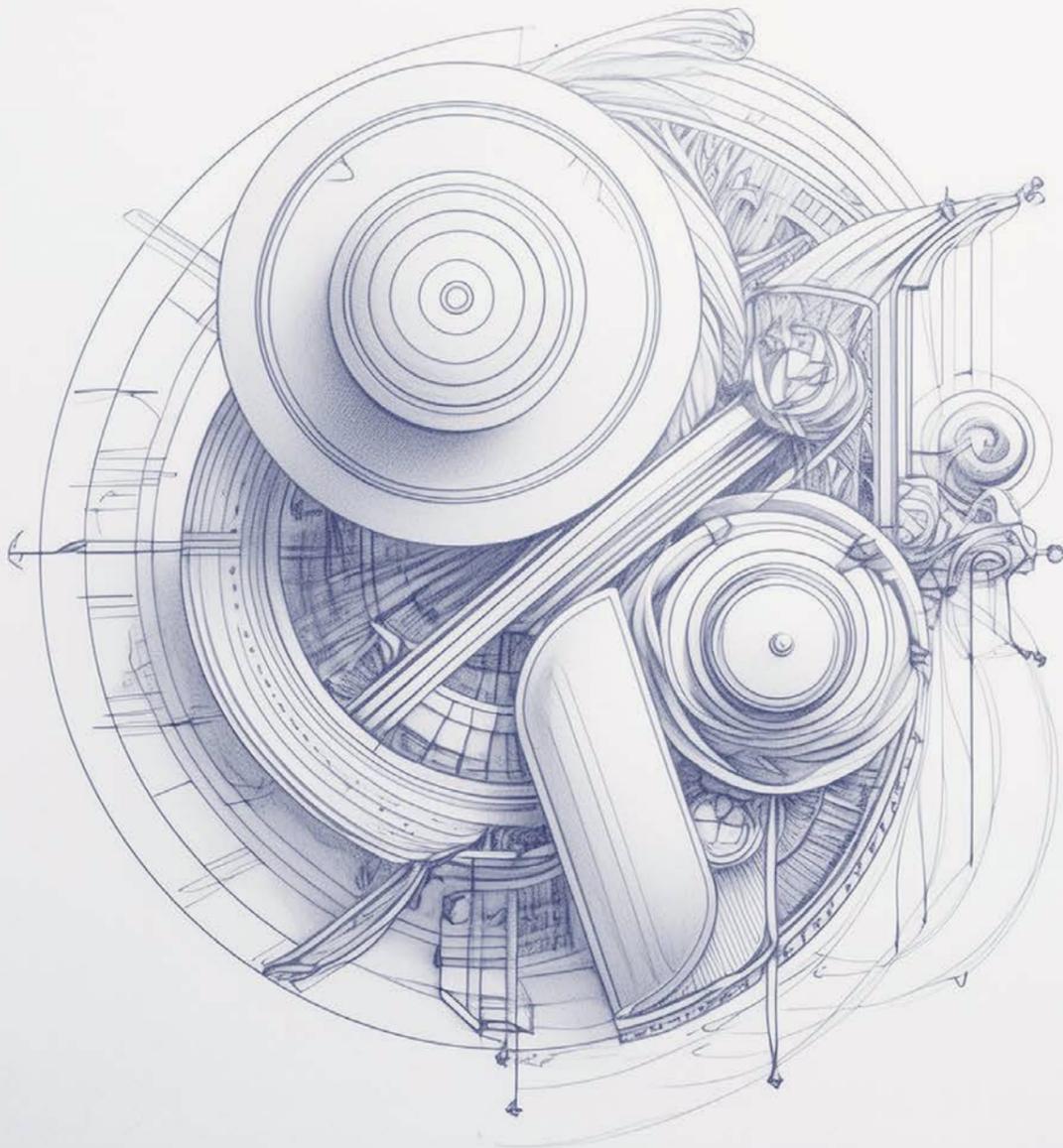
Le mot de la directrice de pôle
Marie-Line Tovar

Les recherches de l'année

- ♦ *ELPHI*
Étude sur les paris hippiques
 - ♦ *ENIGM*
Étude nationale sur les impacts des gains marquants
 - ♦ *ENJEUX Mineurs*
Étude nationale sur les jeux d'argent des mineurs
 - ♦ *REPERR* et Étude Famille
Projets soumis à l'avis du CCS en 2023
 - ♦ Partenariats et comité de pilotage en 2023
-

La valorisation des données et de l'ARPEJ

- ♦ Série *La Clé / Points Clés*
 - ♦ Témoignages
Laetitia Couzinou / Antoine Bied
-



LE MOT DE LA DIRECTRICE DE PÔLE



Marie-Line Tovar
Directrice du pôle Recherche, développement et évaluation

La recherche en marche : un programme chargé de travaux

À la création de l'Association de recherche et de prévention des excès du jeu (ARPEJ) en septembre 2022, les missions du pôle Recherche, développement et évaluation sont d'apporter des connaissances sur les mécanismes des jeux d'argent et de hasard, sur les profils des joueurs et sur les conséquences associées définies par les facteurs prédictifs du jeu excessif.

Le pôle a démarré son activité au mois de janvier 2023 par la mise en place de son premier projet : l'étude sur les pratiques de paris hippiques des Français âgés de 18 à 75 ans (ELPHI¹). Il s'est ensuite structuré pour créer son organisation autour des projets de recherche, d'évaluation et de leur valorisation.

Les travaux d'étude

Dans la continuité des travaux déjà publiés sur les impacts des gains marquants (ENIGM² 2020 et 2021) et sur les pratiques de jeu d'argent des mineurs de 15 à 17 ans (ENJEU-Mineurs³ 2021) entamés à la SEDAP, le pôle a poursuivi les analyses secondaires pour de nouvelles publications. Ainsi, à la suite des premiers résultats de l'étude ENJEU-Mineurs (pratiques de jeux d'argent et de hasard des mineurs de 15 à 17 ans) valorisés en 2022, une seconde publication paraîtra en janvier 2024.

Durant l'année, le pôle a aussi mis en œuvre de nouvelles recherches : une étude sur les impacts des gains marquants vécus en ligne (ENIGM 2023) et un projet inédit sur les pratiques de paris hippiques (ELPHI 2023).

Afin d'anticiper de nouvelles pistes de recherche pour l'année 2024, deux nouveaux projets ont été soumis à l'avis du Conseil consultatif et scientifique (CCS) (Étude REPERR et Étude Famille).

1. ELPHI : Étude sur les Paris hippiques
2. ENIGM : Étude nationale sur les impacts des gains marquants
3. ENJEU-Mineurs : Étude nationale sur les jeux d'argent des mineurs

♦ Méthodologie des projets d'études

Pour analyser les pratiques de jeux d'argent et de hasard et s'inspirer des résultats de travaux de recherche à l'international, le pôle réalise des revues de littérature internationales, combine des études qualitatives et quantitatives sur les populations de joueurs (mineurs, famille...), sur les types de jeux (paris hippiques...), selon les lieux de jeux (Internet, points de vente et hippodrome), etc.

La qualité et la validité scientifique de ces travaux reposent sur des comités de pilotage composés de spécialistes du champ des addictions aux JAH et sur les avis du Conseil consultatif scientifique international du Fonds de dotation de recherche sur les excès du jeu. Des études comparatives sont également effectuées avec des équipes de chercheurs étrangers partenaires (Pologne, Canada, Suisse...).

Une partie des projets d'étude du pôle se réalise dans le cadre du 0,002 % du CA des opérateurs de droits exclusifs (PMU et FDJ) consacré à la recherche, dont les méthodologies sont validées par l'OFDT et l'ANJ.

♦ La valorisation de la recherche

Les résultats des travaux de recherche viennent enrichir les activités des différents pôles de l'ARPEJ par des actions opérationnelles d'amélioration de la prévention et de la réduction des risques et des dommages (éléments pour développer des outils de prévention, notes à destination des pouvoirs publics, recommandations aux acteurs du champ des jeux d'argent et au monde médical de l'addictologie, etc.).

L'embauche d'un chargé de communication / graphiste, la mise à disposition du site Internet de l'ARPEJ à fin 2023 et la visibilité sur les réseaux sociaux ont permis de rendre accessibles les projets, programmes et publications scientifiques et de créer une identité et des supports pour les résultats d'études (*La Clé* et *Points Clés*).

L'évaluation

Ayant participé à la synthèse des évaluations de *Bien Jouer* – qui est devenu en 2023 *OPÉRA* – le pôle fait partie de la réflexion sur la future évaluation de ce programme de prévention. Ce dernier est supervisé par le Fonds de dotation pour la recherche et la prévention des excès du jeu (FD-RPEJ) et son Conseil consultatif scientifique.

Le développement

Le pôle participe à la visibilité de l'ARPEJ en accompagnant le développement des sites internet (ARPEJ, SOS Joueurs et FD-RPEJ), par la diffusion de publications et le recrutement de compétences.

Il a développé des partenariats avec des acteurs des champs « Famille et enfants » et avec des équipes de recherche à l'international.

Il déploie aussi des supports de communication au service de tous les départements (flyers, kakemonos, etc.) et participe à enrichir les connaissances des salariés dans le champ des jeux d'argent et de hasard.

Les recherches de l'année 2023



LES RECHERCHES DE L'ANNÉE



ENJEU
mineurs

ENJEU-Mineurs 2023

En 2023, des analyses secondaires de l'étude *ENJEU-Mineurs* ont comparé les pratiques des jeunes, sur Internet et en points de vente. Cette recherche a été initiée dans le cadre d'un partenariat entre l'Autorité nationale des jeux (ANJ) et l'association SEDAP, dont l'équipe de recherche a rejoint l'ARPEJ.

Interrogés en 2021, plus d'un tiers (34,8 %) d'un échantillon de 5 000 jeunes de 15 à 17 ans a déclaré avoir joué à un jeu d'argent et de hasard au cours de l'année précédant l'étude (Tovar & Costes, 2022). Parmi ces jeunes joueurs, la moitié d'entre eux ont fait état d'une pratique en ligne. Ces activités sur Internet dont l'accès leur est interdit, sont aisément contournées par les mineurs. Elles sont génératrices de comportements problématiques plus importants qu'en points de vente (fréquence, montants et nombre de jeux plus élevés) et doivent de ce fait être

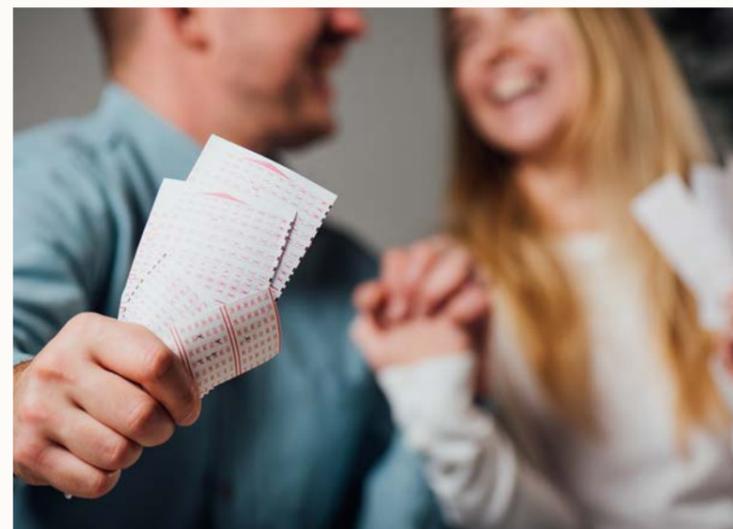
sujets de recherches futures et de prévention auprès des jeunes et de leur entourage.

Le *Point Clé n°1* paraîtra en janvier 2024 : « Les 15-17 ans et les jeux d'argent et de hasard en ligne : pratiques et conséquences », Tovar M.L., *Points Clés n°1*, janv. 2024.

Le chiffre

50 %

des jeunes de 15 à 17 ans ont déclaré une pratique de JAH en ligne en 2021



enigm
volet mineurs

ENIGM 2023

La recherche entamée en 2020 sur les impacts des gains marquants (notion subjective qui renvoie à la valeur financière, l'utilisation du gain ou le moment de sa survenue, qui peut aussi bien concerner le joueur¹ qu'une personne de son entourage proche ou lointain²), a décrit ce gain marquant comme un des facteurs prédictifs du jeu problématique.

En 2023, le pôle Recherche a poursuivi le projet en s'intéressant aux impacts des gains marquants vécus sur Internet. Effectuée en ligne, auprès d'un échantillon de 5 380 individus âgés de 15 à 45 ans, la mesure vise à comparer l'impact des expositions des joueurs et des non-joueurs à des communications sur les gains et sur les gagnants.

Cette étude a aussi été l'occasion de compléter la recherche sur les comportements des mineurs de 15 à 17 ans avec les jeux d'argent et de hasard et de mesures sur les pratiques e-Sport de cet échantillon.

Les résultats et recommandations seront disponibles en 2024.

Le chiffre

7 %

des joueurs entre 15 et 45 ans misent sur les résultats des compétitions e-Sport

1. Les impacts des gains marquants chez les joueurs d'argent et de pur hasard, Zoom' Recherches n°1, Marie-Line Tovar, Jean-Michel Costes, Emmanuel Benoit, SEDAP, 2021
2. Les impacts des gains marquants d'autrui, Zoom' Recherches n°6, Marie-Line Tovar, Bernadeta Lelonek-Kuleta, Jean-Michel Costes 2021, SEDAP, mai 2022.



ELPHI
ETUDE SUR LES PARIS HIPPIQUES

ELPHI 2023

Sur leur forme actuelle, les paris hippiques existent depuis la fin du XVIII^e siècle mais dans la littérature, ils restent une pratique peu documentée. Le pôle Recherche, développement et évaluation a initié en 2023, un projet sur les pratiques des parieurs hippiques français en quatre volets : une revue de littérature, trois phases de questionnement quantitatif dont la première a été réalisée en 2023 et les deux autres sont en préparation pour janvier 2024.

Aussi, en juin 2023, une étude de cadrage a interrogé 10 000 Français de 18 à 75 ans sur leurs activités de paris hippiques : motivations, profils, stratégies, croyances erronées, notion d'expertise... Ces résultats ont permis de préparer et d'ajuster le recueil des deux phases suivantes prévues en points de vente PMU et en hippodrome pour début 2024.

En termes de prévalence, 8,5 % des Français sont considérés comme des parieurs hippiques (dont 6,3 % en points de vente et 2,2 % sur Internet exclusivement).

La publication et les recommandations seront disponibles à la fin de l'année 2024.

Le chiffre

8,5 %
des Français déclarent
avoir parié sur des
courses de chevaux



La parole à
Laetitia Couzinou,
Chargée de gestion en transversal

« À mon arrivée en février 2023, l'association ARPEJ venait d'être créée et ne comptait que deux autres salariés à son actif, Marie-Line Tovar et Georges Martinho. Nous nous sommes rapidement mis tous les trois dans le bain de cette jeune start-up dans laquelle il y avait tout à construire, à commencer par l'aménagement du local mis à notre disposition par la Ligue Française de Santé Mentale (LFSM). Bien que nous soyons tous majoritairement en télétravail, ce lieu doit être au cœur de notre organisation, car il était prévu pour accueillir les futurs salariés de passage à Paris. Il a fallu également participer à la gestion administrative liée à la création d'une association.

Bien que j'aie la charge de la coordination des trois pôles, c'est surtout au sein du pôle Prévention que je me suis investie le plus en 2023. En effet, tout devait être prêt pour l'arrivée des ambassadeurs qui ont intégré l'ARPEJ dès le mois d'avril. Une fois leur mission démarrée, j'ai mis en place un outil de reporting qui leur permet de travailler sur un seul et même document, identique pour tous et donc facilement exploitable. C'est une plateforme sur laquelle sont répertoriés à la fois les informations essentielles concernant les établissements avec lesquels ils sont en contact, mais aussi l'ensemble des interventions qu'ils effectuent.

Grâce à cela, nos premières statistiques mensuelles liées au déploiement du programme OPÉRA ont pu être publiées dès le mois de novembre

2023. Le rythme de croisière des interventions n'étant pas encore atteint, ces statistiques ont évolué et se sont modifiées au gré des ajustements du programme OPÉRA.

Concernant le pôle Recours distanciel, je suis allée à Nice pendant une journée afin de mieux comprendre le fonctionnement de l'équipe de psychologues et mieux appréhender la gestion de leur base de données. L'objectif était de faire un état des lieux des outils utilisés dans le suivi des joueurs problématiques et de voir les besoins en statistique à venir.

Expériences autour de la prévention

Au sein du pôle Prévention et grâce à la formation sur OPÉRA que j'ai suivie avec les ambassadeurs, je suis intervenue en soutien dans certains lycées de la région parisienne. Ce travail d'animation est tout nouveau pour moi. C'est une mission particulièrement intéressante et enrichissante. Elle me permet de voir concrètement comment se déroulent sur le terrain les activités du programme, de côtoyer un public d'adolescents représentatif de la jeunesse d'aujourd'hui et de demain et de prendre conscience de l'impact des jeux d'argent dans leur vie. À notre petite échelle, c'est l'occasion de faire passer un message pour les aider à mieux appréhender cet univers.

Pour moi, l'ARPEJ c'est tout cela, des missions en perpétuelle évolution et une nécessité de remise en question qui me permettent de ne pas m'inscrire dans une routine, et d'ajouter régulièrement un grand nombre de cordes à mon arc ! »

Projets d'études soumis à l'avis du CCS

En 2023, deux nouveaux projets ont été soumis à l'avis du CCS et ont reçu un avis favorable. Le premier projet porte sur un bilan des actions des points de vente et des casinos dans le respect de l'obligation de protection des mineurs et de repérage des joueurs excessifs (*REPERR* : revue de littérature et étude quantitative). Le second doit s'intéresser aux niveaux de connaissance et à l'implication des parents dans les jeux d'argent et de hasard de leurs mineurs et sur leur perception des impacts liés aux JAH (étude qualitative par entretien).

La première recherche a reçu un avis favorable de l'OFDT sur la méthodologie. Elle est programmée pour 2024/2025 (revue de littérature et étude quantitative) avec une participation des points de vente FDJ, PMU et des casinos.

Le second projet (étude qualitative) prévoit de réaliser des entretiens individuels avec des parents joueurs et non joueurs ayant des jeunes joueurs et non joueurs. Il fait l'objet d'investigation en termes de partenariats et de financement et est programmé pour 2025.

Partenariats et pilotage

Le partenariat avec les équipes de recherche polonaise (Bernadeta Lelonek-Kuleta et Rafal Bartczuk) sur la recherche *ENIGM*¹ se poursuit par un nouveau projet de publication scientifique sur la comparaison France / Pologne des impacts des gains marquants sur les joueurs de pur hasard (loterie, machines à sous...) qui sera soumis en 2024.

Des partenariats nouveaux se mettent en place avec l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique (OPEN),

avec des instituts d'études (BVA, CSA...). Le pôle a présenté ses travaux en cours à différents partenaires (IFAC...).

Le comité de pilotage des recherches comprend actuellement un noyau constitué d'un addictologue, d'une psychologue et de professionnels spécialistes externes de ces thématiques en fonction des sujets (chercheurs, joueurs, ancien gérant de points de vente, membres d'Instituts d'études...). Le projet *REPERR* va mobiliser de nouveaux partenaires dans le domaine des JAH, comme par exemple les casinos.

La valorisation de la recherche

Deux outils de valorisation ont été créés par le graphiste de l'ARPEJ : *La Clé* et *Points Clés* qui sont disponibles dans la partie Ressources du site Internet de l'ARPEJ.

Série *La Clé* : format sur 6, 8, 10 ou 12 pages

- ♦ Revues de littérature (notes de synthèse de publications à l'international sur un thème) ;
- ♦ Résultats études ;
- ♦ Résultats d'évaluation.

Série *Points clés* : format 4 pages

- ♦ Focus (éclairage rapide et ponctuel sur un sujet) = infographie, synthèse ;
- ♦ Indicateurs (informations rapides et régulières sur un indicateur d'activités des pôles).

Les projets de recherche en cours sont décrits dans la partie *pôle Recherche* du site de l'ARPEJ et les résultats seront présentés dans les actualités et dans les ressources. Ils sont aussi valorisés sur LinkedIn et sont envoyés à tous les partenaires de l'association.



La parole à
Antoine Bied,
Graphiste / chargé de communication

« Initialement intégré en juin 2023 au sein de l'équipe de Marie-Line Tovar au pôle Recherche, où je me suis d'abord consacré à la valorisation des résultats des études, mon rôle s'est progressivement élargi. J'ai contribué activement à des projets transversaux significatifs, notamment la refonte du programme *OPÉRA* au sein du pôle Prévention et la valorisation stratégique du pôle Recours distanciel.

Durant les premiers mois à l'ARPEJ, j'ai participé à plusieurs formations approfondies qui m'ont permis d'acquérir des compétences essentielles pour naviguer avec aisance dans le complexe univers des jeux d'argent et de hasard. Cette phase d'apprentissage m'a mieux équipé pour comprendre les aspects théoriques des jeux d'argent – leur création, leur commercialisation et leurs impacts – et m'a donné les éléments pour communiquer efficacement sur ces sujets, en me fondant sur une connaissance solide et bien structurée.

La valorisation des études du pôle Recherche, développement et évaluation

Les premières semaines m'ont permis de me consacrer efficacement à la valorisation des études au sein du pôle Recherche. J'ai ainsi créé des documents de recherche standardisés, ainsi que des communiqués de presse institutionnels et stratégiques. Leur promotion sur le Web a également fait partie de mes responsabilités.

Un des objectifs de cette mission était de présenter les résultats des études sous deux formats distincts : une version intégrale, rigoureusement revue et validée par un comité de lecture, et une version condensée, destinée à communiquer des informations clés de manière rapide et accessible, aussi bien

à un public novice qu'à des experts.

La réputation de l'ARPEJ sur le web

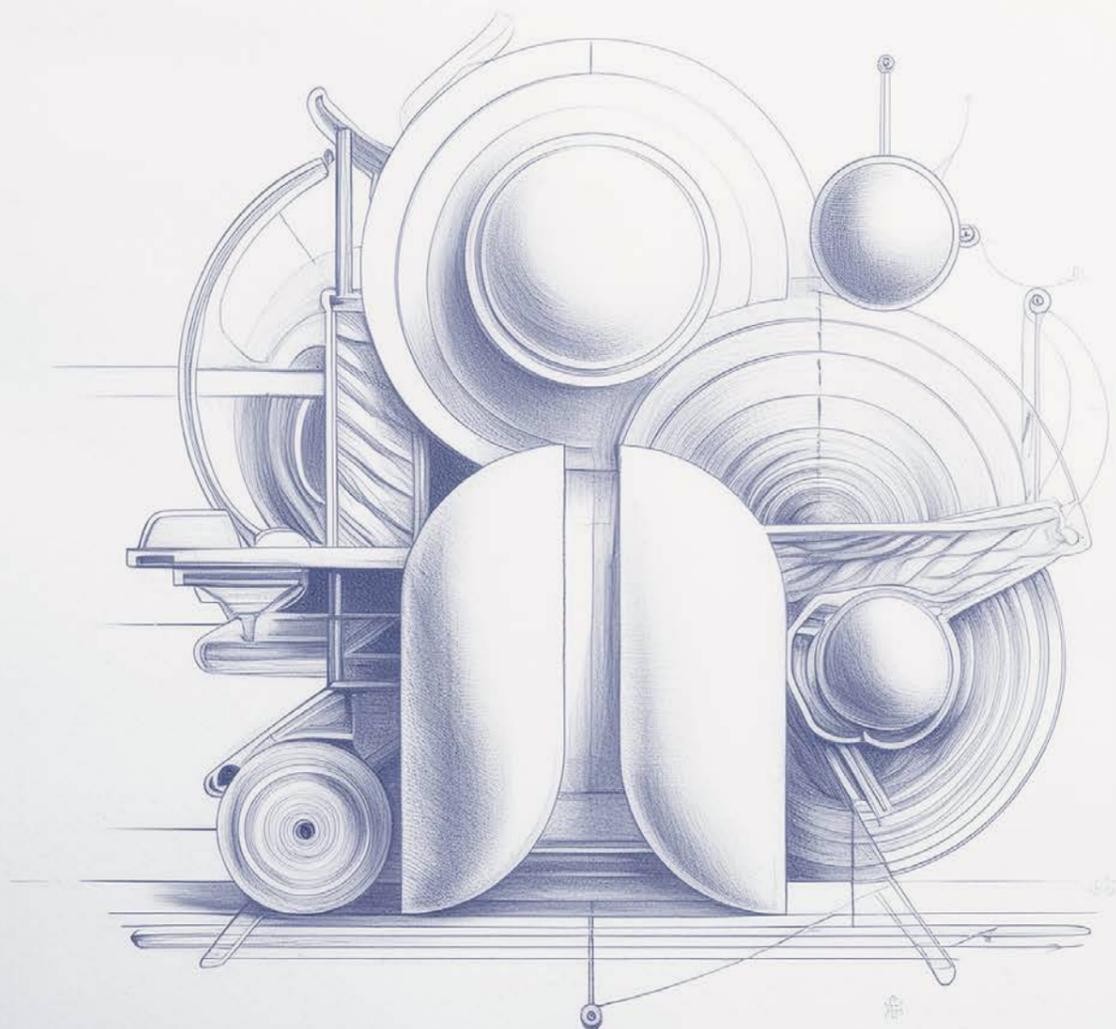
Le nouveau site *arpej.eu*, publié en décembre 2023, a lui aussi été pour moi un projet important à l'ARPEJ. Par le biais d'un univers sobre et identifiable, il s'agissait de retranscrire clairement l'étendue des activités de l'association dans ses trois pôles, et de construire une bibliothèque référente mettant à disposition une multitude de ressources en direction des visiteurs. On doit y retrouver des présentations de l'ARPEJ, des résultats d'études, des articles de presses, etc. Cette rubrique va d'ailleurs être repensée en 2024 pour retrouver du contenu de façon plus claire et ergonomique.

La refonte du programme OPÉRA

Un autre projet majeur en 2023 a été la refonte graphique du programme *OPÉRA*, piloté par Georges Martinho, directeur du pôle Prévention. Ce programme de prévention a subi une transformation complète, adoptant un design modernisé et épuré pour une mise en œuvre dès la rentrée de septembre 2023. Le principal défi de ce projet a résidé dans la redéfinition du programme, tout en renforçant son engagement envers les enjeux croissants de l'éducation préventive liée aux jeux d'argent et de hasard. Il est ainsi évident, par exemple, que les pratiques en matière de jeux d'argent et de hasard ont évolué de concert avec la transformation numérique des années 2010 à aujourd'hui.

Ces multiples expériences m'ont permis de m'intégrer pleinement dans l'équipe de l'ARPEJ et de contribuer de manière significative à nos objectifs communs, renforçant ainsi mon engagement envers les valeurs que porte notre association. »

1. Lelonek-Kuleta B, Bartczuk RP, Tovar M-L, Benoit E, Costes J-M (2022). Experiencing a significant win and its sociodemographic and motivational predictors: A comparative analysis of pure-chance gamblers from Poland and France. *PLoS ONE* 17(11): e0277972. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0277972>



03

PÔLE PRÉVENTION ET PARTENARIATS

Le mot du directeur de pôle

Georges Martinho

Le déploiement du programme *OPÉRA*

Laetitia Couzinou

Le rôle des ambassadeurs

Amélie Simao

Témoignages de jeunes sensibilisés

Justin Noeuvéglise

Branche sport et handicap

- ◆ Le mot du directeur
Sébastien Messenger
 - ◆ Statistiques du secteur
Laetitia Couzinou
-

LE MOT DU DIRECTEUR DE PÔLE



Georges Martinho
Directeur du pôle
Prévention &
partenariats

2023 : Une année de co-construction du pôle

Le pôle Prévention et partenariats assure une veille et met en place des actions innovantes visant à prévenir le jeu excessif par le biais de programmes et d'outils de prévention, qu'il déploie avec le soutien d'un réseau national de partenaires et d'une équipe d'ambassadeurs de l'ARPEJ.

En 2023, le pôle Prévention a notamment déployé le programme *OPÉRA* (Outil de prévention éducationnelle sur les risques liés aux jeux d'argent). Ce programme s'adresse aux jeunes de 16 à 19 ans et s'appuie sur 4 activités de 1 à 2 heures qui visent à renforcer les compétences psychosociales, mieux appréhender les risques liés aux JAH, comprendre les mécanismes de ces jeux et déconstruire les croyances erronées.

Actualisation du programme Bien Jouer

Début 2023, l'ARPEJ a souhaité actualiser le programme *Bien Jouer* en y intégrant de nouvelles notions clés liées aux évolutions sociétales et aux nouvelles pratiques de jeu (jeu en ligne, paris sportifs, e-Sport...). Pour ce faire, l'association a constitué un groupe de travail composé de salariés et d'administrateurs qui a accompagné ce processus pendant plusieurs mois.

Cette mise à jour a également été l'occasion de rebaptiser le programme pour éviter toute confusion quant à son objectif. Le choix du groupe de travail s'est porté à l'unanimité sur *OPÉRA*. L'identité visuelle et le logo ont également été revus pour l'ensemble des 17 supports du programme.

Sur cette nouvelle base, 200 nouvelles mallettes *OPÉRA* ont été éditées durant l'été 2023.

En parallèle de cette démarche, le pôle Prévention et partenariats a mis en place en juillet 2023 un groupe de travail chargé de créer une version numérique du programme. En effet, face à la difficulté d'intervenir sur certains territoires (rural, DOM...), aux besoins spécifiques de certains partenaires (interventions en soirée, animation auprès de petits groupes...) et à l'intérêt croissant des jeunes pour les nouvelles technologies, l'ARPEJ a souhaité

innover en élargissant sa palette d'outils à de nouveaux modes d'intervention en prévention via le numérique. Le groupe de travail a souhaité privilégier un format « masterclass » qui conserve les interactions directes entre les jeunes et l'animateur de prévention. L'outil *OPÉRA* en ligne est en cours de développement et sera disponible dès le mois de juin 2024. Il permettra à l'ARPEJ d'offrir deux modes d'intervention complémentaires.

Recrutement de l'équipe du pôle Prévention et partenariats

Le directeur du pôle Prévention et partenariats a pris ses fonctions en février 2023. L'association a ensuite recruté une équipe de 8 ambassadeurs répartis en régions et inter-régions (Hauts-de-France, Île-de-France, AURA, Pays de la Loire / Bretagne, Centre-Val de Loire, PACA et Nouvelle-Aquitaine). Ils sont chargés de trouver de nouveaux terrains d'intervention sur leur territoire (établissements scolaires, dispositifs jeunesse, clubs sportifs...), de mobiliser et de former des partenaires locaux (CSAPA, associations de prévention, auto-entrepreneurs...) et d'animer les 4 activités du programme auprès des jeunes.

Le pôle Prévention et partenariats a également fait le choix de recruter un directeur de branche sport et handicap, afin de développer des actions spécifiques auprès de ces publics vulnérables. Ce dernier assure aussi des missions d'ambassadeur pour la région Bourgogne-Franche-Comté.

Le pôle bénéficie du soutien actif de 2 salariés assurant des fonctions supports pour l'association :

- ♦ L'assistante de gestion pour la mise en œuvre de l'outil de reporting et le soutien logistique des ambassadeurs ;
- ♦ Le chargé de communication / graphiste pour la création et la mise à jour des outils de prévention et des supports de communication du pôle.

La constitution d'un réseau partenarial solide et diversifié

En parallèle du recrutement des équipes salariées, le démarchage et la mobilisation de nouveaux partenaires a représenté une partie importante de l'activité du pôle en 2023. Ils se sont articulés autour de 2 axes principaux :

- ♦ Le recrutement de partenaires associatifs nationaux et régionaux assurant déjà des actions de prévention auprès des jeunes et de préventeurs individuels ayant le statut d'auto-entrepreneur ;
- ♦ La mobilisation d'institutions nationales et locales accueillant des jeunes, afin que ces derniers bénéficient du programme *OPÉRA*.

Ainsi, en 2023 nous avons sollicité 17 grands réseaux nationaux de l'addictologie, de la prévention, de l'éducation et de l'insertion (e-enfance, CRÉSUS, FNEPE, UNAF, CNAPE, Croix Rouge...), organisé 14 entretiens et pu formaliser 2 conventions nationales.

En complément, nous avons sollicité plus de 120 partenaires régionaux et locaux (CSAPA, structures régionales...), organisé 32 entretiens et obtenu 7 accords de partenariat (5 conventions ont finalement été signées fin 2023).

Une formation locale à *OPÉRA*, à destination de 16 professionnels de structures jeunesse a été programmée dans les Hauts-de-France, mais n'a finalement pas pu être organisée.

Enfin, nous avons coorganisé 1 webinaire en partenariat avec l'association régionale des Missions locales d'Île-de-France.

Concernant la mobilisation des structures accueillant des jeunes, nous avons fait le choix de privilégier une approche de terrain. Au total, nous avons informé



par courriel plus de 4 000 structures (établissements scolaires, CFA, Missions locales...) qui ont donné lieu à plus de 420 contacts directs par téléphone, mail ou en présentiel, 182 rendez-vous en visio-conférence ou en présentiel et 76 chartes d'engagement signées. Ces différentes démarches ont permis aux ambassadeurs, sur les 6 mois effectifs d'activité (juin-décembre), de réaliser et de programmer des interventions OPÉRA auprès d'environ 10 000 jeunes.



En complément de ces démarches, nous avons été régulièrement sollicités pour participer à des événements et des journées thématiques organisés en direction des jeunes et / ou des professionnels qui les entourent. Nous avons choisi de participer à trois de ces journées pour faire connaître le programme OPÉRA aux institutions présentes et fournir aux 90 jeunes rencontrés, un premier niveau d'information sur les risques liés aux JAH.

Tout au long de cette première année de déploiement, nous avons reçu un très bon accueil et le programme a suscité un réel intérêt auprès des différentes institutions rencontrées.

Cependant, l'année 2023 était particulièrement chargée pour les associations de prévention, notamment pour les CSAPA, ce qui a constitué un frein à leur engagement aux côtés de l'ARPEJ. De plus, malgré un montage financier juridiquement et éthiquement irréprochable, les réticences exprimées par certains services de l'État quant au financement d'un Fonds de dotation par des acteurs privés et des opérateurs de jeu ont pu freiner quelques collaborations associatives.

Plusieurs nouveaux partenariats devraient aboutir en 2024, notamment avec des CSAPA.

Formation des équipes et des partenaires

La formation des équipes et des partenaires qui déploient le programme OPÉRA est un enjeu fort pour garantir l'homogénéité et la qualité des informations et compétences délivrées. En 2023, le pôle a déployé sa stratégie de formation des intervenants autour de 2 axes complémentaires :

La formation initiale à l'outil OPÉRA sur 2 jours ;
La formation continue relative aux notions de base sur les addictions et sur les JAH.

Au total, 8 journées de formation au programme OPÉRA ont été organisées en 2023. Elles ont permis de former 38 salariés, professionnels de CSAPA et partenaires associatifs.

En complément, 6 journées de formation continue des équipes salariées de l'ARPEJ ont été réalisées pour consolider leurs connaissances sur les addictions et les notions de base en matière de jeux d'argent. L'ensemble des salariés de l'association ont ainsi pu être formés.

En 2024, plus d'une cinquantaine de nouveaux partenaires et préventeurs devraient être formés au programme OPÉRA.

Des premiers résultats très encourageants

Après plusieurs mois de mise en place et de formation, les premières interventions auprès des jeunes ont débuté fin août 2023.

Le bilan de ces premiers mois d'activité est marqué par la grande diversité des contextes dans lesquels les préventeurs de l'ARPEJ sont intervenus (filiales professionnelles, de l'apprentissage, du secteur de l'insertion...).

Cela a nécessité d'adapter nos modalités d'intervention, parfois jusqu'au « sur-mesure », tout en respectant le cadre d'intervention du programme.

Nous avons été particulièrement attentifs à assurer un déploiement du programme sur tout le territoire, y compris dans les départements ruraux et les zones urbaines sensibles.

Les retours des partenaires et des jeunes suite à nos interventions avec ce nouveau format du programme OPÉRA ont été très positifs et encourageants.

L'évaluation indépendante lancée par le Conseil consultatif scientifique du Fonds de dotation RPEJ devra confirmer ces premiers retours.

Les perspectives 2024

L'année scolaire 2024-2025 devrait permettre au pôle Prévention et partenariats de poursuivre la montée en charge progressive de son activité pour atteindre les 20 000 jeunes sensibilisés.

Pour parvenir à cet objectif, nous envisageons de nous appuyer sur un réseau de 100 préventeurs et partenaires associatifs formés et mobilisés.

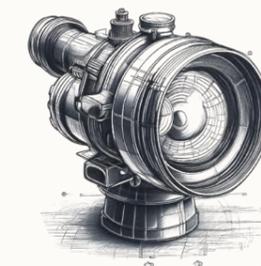
Cette augmentation de l'activité et du réseau de préventeurs doit s'accompagner d'un maintien

de l'homogénéité et de la qualité des informations et des compétences dispensées dans le cadre du programme. Le pôle poursuivra donc ses efforts pour proposer en 2024 à ses équipes salariées et ses partenaires au moins 4 sessions de formations thématiques sur les JAH.

Pour partie, le modèle théorique de déploiement que nous avons envisagé est déjà atteint dans la région des Hauts-de-France. Cela nous conforte quant à la pertinence de ces objectifs.

En 2024, le pôle Prévention et partenariats devrait également finaliser la première version du programme OPÉRA en ligne et déployer progressivement ce nouvel outil, en complément de la version « en face à face » du programme. Le pôle prévoit également de conduire une nouvelle démarche visant à développer de nouveaux outils numériques de réduction des risques.

Enfin, les équipes salariées du pôle et les partenaires de l'ARPEJ seront largement mobilisés dans le cadre de la démarche d'évaluation du programme OPÉRA qui sera lancée en septembre 2024.



LE DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME OPÉRA

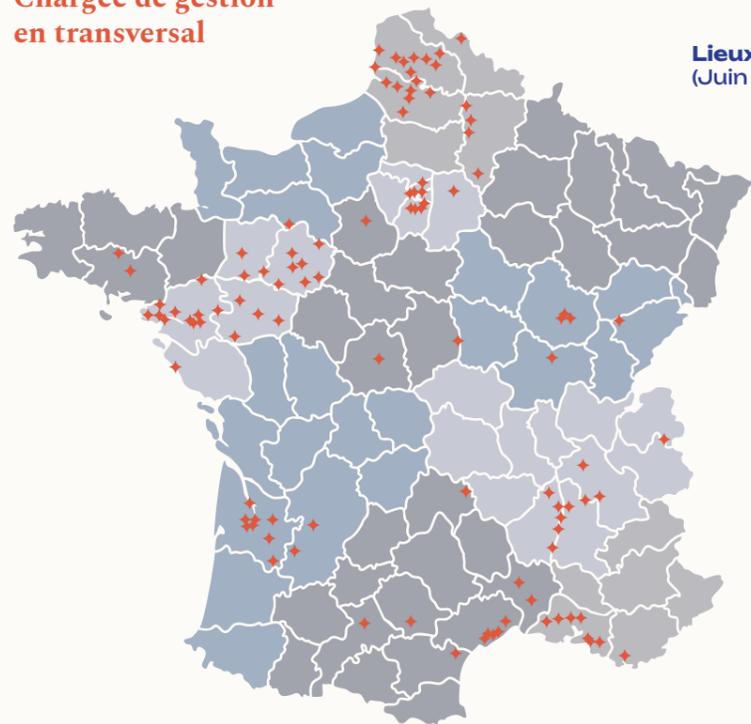


Laetitia Couzinou
Chargée de gestion
en transversal

Le déploiement pas-à-pas

Le déploiement du programme *OPÉRA* s'est fait en plusieurs étapes tout au long de l'année 2023 :

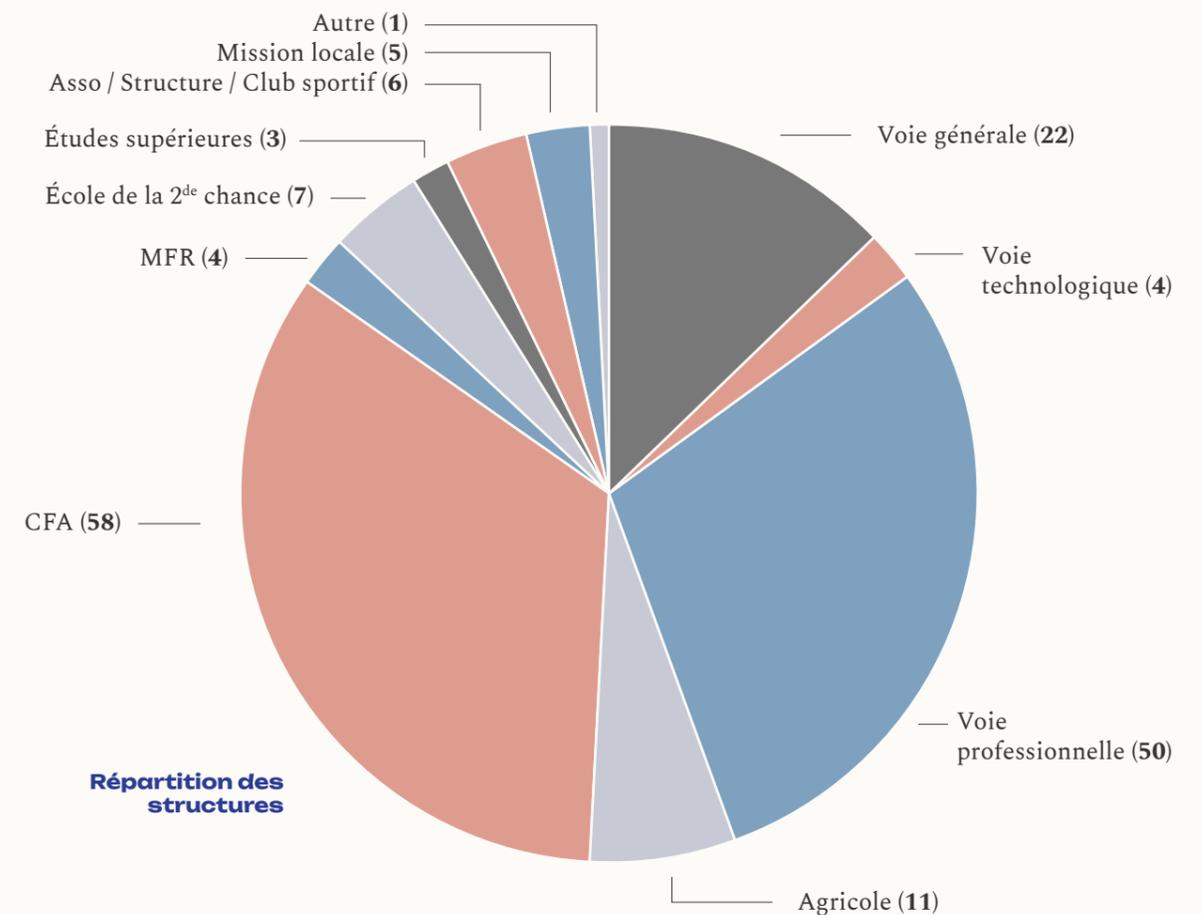
Le pôle Prévention et partenariats a assuré **171 interventions** réparties dans **41 structures** partenaires sur 6 mois d'activité. Cela a représenté **862 heures** d'animation en face à face avec les jeunes.



Lieux des interventions
(Juin - Décembre 2023)

4 000

Établissements et partenaires jeunesse contactés



Ces interventions ont eu lieu dans une large diversité de structures :

- ♦ Dans des établissements scolaires (voie générale, voie professionnelle et voie technologique) dans **44 %** des cas ;
- ♦ Dans les centres d'apprentissage (CFA et MFR) pour **36 %** des cas ;
- ♦ Dans diverses structures d'accompagnement des jeunes (écoles de la 2^{de} chance, Missions locales...) dans environ **20 %** des cas.

Fin 2023, **2 909 jeunes** de 16 à 19 ans ont été sensibilisés aux risques liés aux jeux d'argent et de hasard (environ 13 jeunes en moyenne par activité).

Aussi, **385 nouvelles interventions** auprès de 6 460 jeunes étaient d'ores et déjà programmées pour l'année 2024.

420

Contacts établis avec des établissements et partenaires jeunesse

182

Rendez-vous réalisés en visio et présentiel

78

Signatures de chartes d'engagement

10 000

Jeunes concernés
2 909 sensibilisés en 2023
6 460 programmés pour 2024

171

Interventions auprès de **41** structures réalisées en 2023

385

Interventions auprès de **91** structures programmées pour 2024

LE RÔLE DES AMBASSADEURS



Amélie Simao
Ambassadrice en région
Auvergne-Rhône-Alpes

Les ambassadeurs de l'ARPEJ jouent un rôle clé dans le déploiement des actions de prévention menées par l'association sur leur territoire. Leurs missions s'articulent autour de 3 axes principaux.

I - Le déploiement du programme OPÉRA auprès des publics jeunes de 16 ans à 19 ans sur leur territoire

Pour déployer le programme, les ambassadeurs sollicitent les différents partenaires qui accueillent ces publics jeunes et promeuvent auprès de ces derniers l'intérêt d'une prévention qualitative sur les risques liés aux jeux d'argent et de hasard. Ils leur présentent le programme OPÉRA en expliquant les atouts, les objectifs et les modalités d'animation de celui-ci.

Les ambassadeurs interviennent notamment auprès d'établissements scolaires publics ou privés, dans différentes voies (générales, technologiques ou professionnelles) mais aussi dans des structures comme les Missions locales, les associations, les centres de formation, les Maisons familiales rurales ou encore des écoles de la 2^e chance. Ils proposent également le programme OPÉRA aux structures du secteur sportif (les clubs, les ligues) et aux établissements accueillant des jeunes en situation de handicap (ESAT, ITEP...).

Une fois l'accord de la structure obtenu, ils planifient les séances en tenant compte des contraintes d'emploi du temps et des exigences qualitatives du programme puis assurent l'animation ou la coanimation du programme.

Pendant les séances, les ambassadeurs sensibilisent, transmettent des connaissances, travaillent à développer les compétences psychosociales tout en créant des échanges et des liens entre les jeunes.

Ils sont régulièrement amenés à repérer et orienter des jeunes en difficulté avec le jeu auprès des professionnels de santé présents dans la structure ou les dispositifs spécialisés de proximité (CJC¹ notamment).

1. CJC : Consultations jeunes consommateurs

Les ambassadeurs en régions

Amélie Simao
Auvergne-Rhône-Alpes
a.simao@arpej.eu

Fanny Domain
Centre-Val de Loire
f.domain@arpej.eu

Sébastien Messenger
Bourgogne-Franche-Comté
s.messenger@arpej.eu

Dominique Meunier
Nouvelle-Aquitaine
d.meunier@arpej.eu

Justin Noeuvéglise
Hauts-de-France
j.noeueglise@arpej.eu

Maëlle Delhotal
Île-de-France
m.delhotal@arpej.eu

Nadège Fillion-Robin
Provence-Alpes-Côte d'Azur
n.fillion-robin@arpej.eu

Jennifer Heileman
Occitanie
j.heileman@arpej.eu

Cyril Bourdeau
Bretagne / Pays de la Loire
c.bourdeau@arpej.eu



Ils se doivent aussi d'être mobiles, disponibles et doivent savoir s'adapter en permanence.

II - La constitution et l'animation d'un réseau de partenaires et de préventeurs OPÉRA

Afin de diffuser le programme OPÉRA sur l'ensemble de leur territoire, les ambassadeurs constituent un réseau d'intervenants qu'ils forment au programme. Ainsi, en complément des partenariats noués avec les acteurs locaux (CSAPA, associations spécialisées dans la prévention...), ils recrutent une équipe de préventeurs individuels (auto-entrepreneurs ayant de l'expérience en matière de pédagogie et de travail auprès des jeunes) sur laquelle ils s'appuient pour démultiplier la capacité d'intervention de l'association. Tout au long de l'année, les ambassadeurs gèrent et animent ce réseau de préventeurs individuels (plannings, temps d'échange, veille...).

III - La formation initiale et continue des préventeurs en charge d'animer le programme OPÉRA

Les ambassadeurs jouent un rôle de formateur et d'expert auprès de leur réseau de préventeurs. Ils organisent régulièrement des sessions de formation (initiales et continues), des temps de partage d'expériences et proposent, via un Padlet spécifique, différents supports et ressources (études, rapports, vidéos...). Ces différentes démarches favorisent le maintien de la qualité des interventions réalisées et consolident les connaissances des partenaires en matière de JAH.

Par ailleurs, ils suivent et rendent compte, via un outil de reporting, de l'ensemble des interventions OPÉRA réalisées sur leur territoire.

Enfin, les ambassadeurs participent aux démarches d'évaluation internes et externes qui sont menées autour des actions de prévention portées par l'ARPEJ.

TÉMOIGNAGE DE JEUNES SENSIBILISÉS



Justin Noeueglise
Ambassadeur dans la région Hauts-de-France



Quelles sont les réactions des jeunes face aux 4 activités d'OPÉRA ? Ont-ils des préférences ?

I - Soyons critiques

Une heure de débat durant laquelle la parole se libère au fur et à mesure du temps qui passe. Des moins timides aux plus timides, l'objectif est de faire participer l'intégralité du groupe.

Le lien est souvent fait avec l'addiction aux jeux vidéo, pratique que les jeunes connaissent mieux. Toutefois, l'environnement des JAH ne leur est pas inconnu. Nous avons même parfois affaire à de vrais connaisseurs des paris sportifs et des jeux à gratter.

Une heure qu'ils jugent sympathique durant laquelle chacun peut apprendre, réfléchir, et apporter ses propres connaissances sur les risques liés aux JAH.

II - Dilemme®

Un grand sourire et de l'excitation quand les jeunes découvrent le jeu de société installé sur la table.

Quoi de mieux qu'apprendre en jouant ? Dilemme® est une activité qui plaît aux jeunes grâce à sa dimension ludique. Des billets, des dés, des questions où l'on peut gagner de l'argent en répondant de manière exacte.

Les jeunes apprécient de se projeter dans un contexte financier d'adulte, du moins le temps de la séance.

Des questions sur l'épargne, sur les assurances, comment faire des économies sur sa consommation de chauffage, au supermarché, sur sa consommation d'électricité... Après seulement quelques minutes, ils se rendent compte que le salaire n'est pas uniquement de l'argent qui sert à se faire plaisir mais qu'il y a prioritairement des charges, qu'elles soient fixes ou variables, à payer tous les mois.

Ils réalisent également que certains de leurs comportements ne sont pas appropriés pour une bonne gestion budgétaire.

Le sujet du budget aiguise leur curiosité :

- ♦ « Ça veut dire quoi avoir du bonus et du malus ? »
- ♦ « C'est quoi une franchise dans le cas d'une assurance ? »
- ♦ « Quel est le salaire moyen en France ? »
- ♦ « Combien de personnes gagnent le SMIC ? »

Le bilan en fin d'activité est souvent enthousiaste : « C'est passé vite, est-ce qu'on pourra refaire la même chose la prochaine fois que l'on se verra ? ».

III - Stratégie sans influence

Grâce aux 4 jeux qui sont mis en place pendant cette heure, les jeunes s'aperçoivent rapidement qu'à partir du moment où il y a du hasard dans un jeu, ils ne maîtrisent pas l'issue de celui-ci.

Avant l'explication des ambassadeurs sur le jeu du loto, les jeunes pensent que moins il y a de participants lors d'un tirage, plus ils ont de chances de gagner. Une fois que la session sur les probabilités est passée, ils se rendent compte que peu importe le nombre de joueurs, tout est une question de hasard, de probabilité et de combinaison. Il en va de même sur la notion de l'indépendance des tours.

Grâce à des exemples concrets, on arrive à leur faire comprendre que les tirages n'ont aucun lien les uns avec les autres mais que la probabilité est bien la même au fur et à mesure des tirages, peu importe ce qu'il s'est passé en amont.

En fin d'activité, on retrouve souvent ce type de réaction : « En fait maintenant que vous nous avez expliqué, ça paraît logique alors qu'au début de la séance, ça ne l'était pas du tout ».

IV - Au-delà des apparences

Les jeunes comparent ce jeu à celui du *Qui est-ce*. Effectivement, c'est un peu la même chose en grandeur nature. Durant cette activité, ils arrivent à reconnaître une personne addictive aux JAH appelée « joueur excessif ».

Souvent, ils finissent par faire des parallèles et se rendre compte de l'existence de certains comportements problématiques, voire excessifs, dans leur entourage.

Ils se posent alors beaucoup de questions :

- ♦ « Comment faire pour aider une personne en difficulté avec les JAH ? »
- ♦ « Est-ce qu'on peut aider une personne si elle n'en a pas envie ? »
- ♦ « Est-ce que votre association peut aider les personnes addictes ? »

Les supports des ambassadeurs



LE SECTEUR SPORT & HANDICAP



Sébastien Messenger
Directeur branche sport et handicap

Comme le démontre la littérature internationale, les sportifs joueraient plus aux jeux d'argent et de hasard (JAH) que le reste de la population. Quant aux personnes en situation de handicap, elles peuvent présenter des vulnérabilités supplémentaires face aux JAH.

Devant ces constats, le pôle Prévention et partenariats de l'ARPEJ s'est doté d'une branche « sport et handicap » ayant pour objectif de favoriser l'accessibilité du programme OPÉRA auprès de ces publics.

Jeux d'argent et de hasard auprès des publics en handicap, une problématique méconnue

Le secteur du handicap a connu de nombreuses évolutions ces vingt dernières années (reconnaissance des personnes, inclusion, mobilité, transport, infrastructures...). Malgré ces importantes avancées, il reste encore de nombreux progrès à réaliser dans ce domaine et le champ de la prévention en fait partie.

Au cours de l'année 2023, nous avons sollicité environ 30 structures, fédérations et têtes de réseau. 15 rencontres ont été organisées et 2 partenariats conclus.

La problématique des JAH étant particulièrement méconnue par les professionnels de ce secteur, nous avons fait le choix d'organiser, en lien avec les différentes institutions du champ, plusieurs sessions d'information et de sensibilisation en présentiel et en format webinaire. Ainsi, ce sont plus de 100 professionnels qui ont pu être sensibilisés et informés sur les activités de l'ARPEJ.

Les différents entretiens que nous avons menés avec les professionnels du champ du handicap ont également confirmé la nécessité de bien cibler les publics et d'ajuster le programme pour en améliorer l'accessibilité. C'est dans ce cadre que nous avons réalisé 4 sessions tests auprès de 68 jeunes.



La mobilisation du secteur sportif

En matière de sport, il est à noter que 2023 est une année atypique. Elle est notamment marquée par la Coupe du Monde de Rugby, par la préparation de l'Euro de football 2024 et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pour l'ARPEJ, cette actualité très riche a été un élément facilitateur pour sensibiliser les différents acteurs sur les impacts potentiellement délétères de ces événements internationaux, sur les pratiques de JAH chez les jeunes sportifs. Elle a toutefois été également un frein au déploiement des actions de prévention sur le terrain, du fait de la forte sollicitation de l'ensemble de ces instances dans la préparation de ces rencontres.

Comme pour le champ du handicap, en 2023, une importante démarche de prospection a été menée auprès des fédérations et institutions accueillant des jeunes sportifs amateurs et de haut niveau. Près de 200 institutions ont été sollicitées : fédérations sportives, Directeurs techniques nationaux (DTN), Comité national olympique et sportif français (CNOSF), Comité paralympique et sportif français (CPSF), Ministère des sports, Organisation mondiale de la santé (OMS), Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES). 45 contacts ont été pris, 25 rendez-vous assurés et 3 partenariats formalisés.

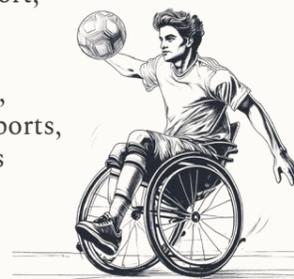
La période post JO 2024 s'annonce donc très prometteuse dans ce secteur car l'ensemble des personnes contactées a montré un très fort intérêt en direction de leurs pratiquants.

Statistiques (L. Couzinou)

En 2023, la majeure partie du réseau du sport français a été contactée (par mail,

téléphone et lors de rendez-vous physique) pour faire connaître la démarche globale du pôle Prévention, mais surtout pour promouvoir le programme OPÉRA :

Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP), Grand INSEP, CNOSF, CPSF, Ministère des sports, offices municipaux des sports des métropoles, directeurs des sports des communes, 40 fédérations sportives, 17 Centres de ressources d'expertise et de performance sportive (CREPS) et 13 DRAJES.

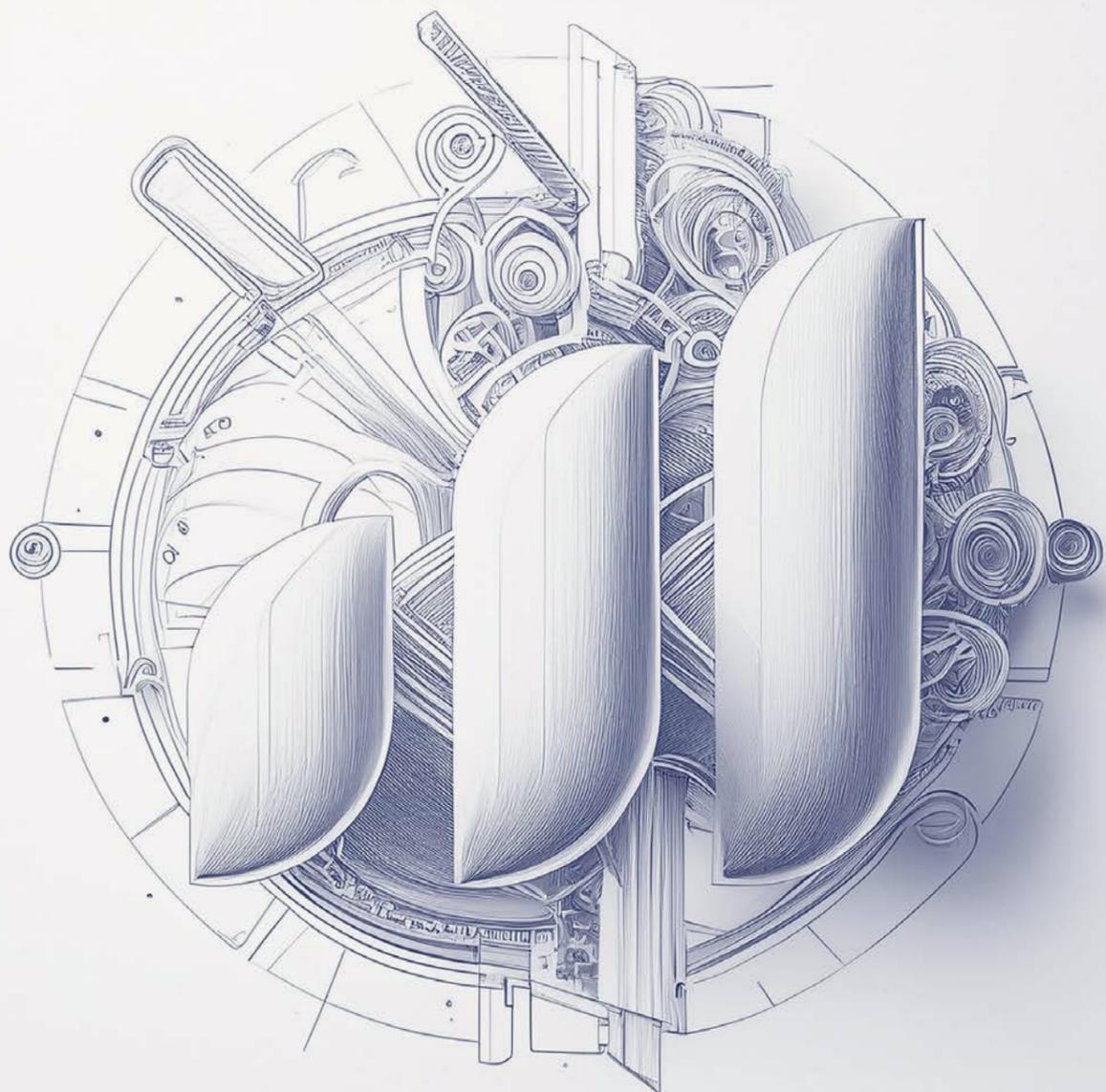


De nombreuses intentions pour le futur ont été formalisées pour la saison 2024-2025, surtout après le temps fort des jeux de Paris.

En termes de réalisation, 5 structures ou associations sportives ont d'ores et déjà signé un partenariat avec l'ARPEJ. Un centre de formation de football à Dijon, le CREPS d'Île-de-France et le CREPS de Besançon (via son lycée de référence) nous ont permis de commencer à proposer le programme à des jeunes sportifs de haut niveau. Les disciplines les plus intéressées ont été le football, le handball, la natation et le cyclisme.

En 2023, des contacts ont été établis avec 12 structures en lien avec le handicap, aboutissant à la signature d'une charte d'engagement.

Des phases de tests du programme vont être réalisées en 2024 sur divers publics (sourds, handicaps moteurs, autres déficiences) pour adapter le programme OPÉRA à ces publics sensibles.



04

PÔLE RECOURS DISTANCIEL



SOS Joueurs en 2023

Armelle Achour

Exploration des données sur les joueurs

Constats, réflexions et préconisations

Les groupes de parole SOS Joueurs

La mise en place de *SELF* (Soin en ligne français)

Thierry Ventre

SOS JOUEURS EN 2023



Armelle Achour
Directrice du pôle
Recours distancié

Un élargissement des missions de SOS Joueurs / Pôle Recours distancié

Le pôle Recours distancié est issu de la fusion entre ARPEJ et SOS Joueurs, bénéficiant ainsi de 34 années d'expérience et d'expertise en tant que service d'assistance téléphonique (*Helpline*) dans le domaine des jeux d'argent et de hasard. Ce pôle propose aux joueurs et à leur entourage une permanence téléphonique animée par quatre psychologues spécialisées ; des groupes de parole en visio-conférence et *SELF*, le programme thérapeutique de prise en charge des joueurs problématiques initié en 2023.

Le pôle répond de manière personnalisée aux joueurs et à leur entourage en leur apportant conseils sociaux, juridiques, communicationnels et comportementaux. Il procède à des orientations ciblées en fonction des besoins des joueurs et assure la liaison entre les CSAPA et les joueurs.

Chiffres

Tableau 1

Bilan total des appels des joueurs et de l'entourage	4342
Informations de premier niveau (appels en erreur ¹)	414
Appels avec contact SOS Joueurs	
Centres addictologie et professionnels du soin	457
Étudiants (en recherche d'informations pour des travaux)	90
Autres (associations, demandes d'intervention, journalistes...)	49
Gestion des mails	
Reçus de joueurs et entourage	870
Émis vers joueurs et entourage	524

1. Les appels « en erreur » proviennent de joueurs pensant joindre un opérateur de jeux d'argent et de hasard. Ce contact avec le joueur est aussi l'occasion de faire une information de premier niveau sur l'action de SOS Joueurs.

EXPLORATION DES DONNÉES

Avertissement : les données présentées dans ce rapport d'activité correspondent aux contacts des joueurs que SOS Joueurs reçoit sur une année donnée et ne peuvent être extrapolées à la population nationale des joueurs.

01. Les joueurs de jeux d'argent et de hasard

En 2023, le pôle Recours distancié (SOS Joueurs) a été contacté par **1 505 nouveaux joueurs de jeux d'argent et de hasard (JAH) et entourage de joueurs.**

Méthodologie : seuls les contacts mentionnant le type de jeu pratiqué sont intégrés dans la base de données. Une seule « fiche joueur » est établie quel que soit le nombre d'appels sortants ou entrants pour ce joueur, complétés par d'éventuelles informations de l'entourage.

Afin de permettre des comparaisons avec les données publiées dans les rapports d'activité des années précédentes, sont exclus les joueurs investissant sur les produits financiers (produits de la Bourse, cryptomonnaies... : 2,1 % des contacts) ; les personnes ayant une pratique excessive de la voyance et les jeux par courrier, sujets d'escroquerie sur des personnes vulnérables (0,6 % des contacts). De même, la pratique de

jeux vidéo (10,9 % des demandes d'aide) fera l'objet d'une analyse spécifique.

In fine, les statistiques utilisées dans ce rapport concernent 1 299 joueurs, soit **1 157** joueurs de jeux d'argent et de hasard, et **142** joueurs de jeux vidéo.

Le chiffre

1 505

Nouveaux contacts de
joueurs et entourage
de joueurs



Mode d'accessibilité et personnes à l'origine de l'appel (en %)

Tableau 2

Joueurs en contact	2022	2023
Total population	N = 1 147	N = 1 157
Canal utilisé		
Média	81,3	81
Internet (sosjoueurs.org)	81,1	80,7
TV	0,1	0,1
Presse	0,1	0,2
Opérateurs de jeu, casinos	9,5	9,9
FDJ	8,8	9,2
PMU	0,4	0,4
Casinos	0,3	0,3
Autres	9,1	8,6
Professionnels de l'addiction (CSAPA,...)	5,7	4,9
Entourage	2,5	2,2
Autres personnes	0,9	1,5
Non communiqué (NC)	-	0,4
Personne à l'origine de l'appel		
Joueur	66,1	64,1
Conjoint	13,8	14,2
Autre famille	21,6	24,4
Professionnel (CSAPA, médecins)	2,5	2,3
Autres	4,6	5,1

Comme en 2022, 8 contacts sur 10 ont été réalisés par le biais du site SOS Joueurs (**80,7 %**), suivis des transmissions par les opérateurs de JAH (**9,9 %**). Cette année encore, les appels proviennent majoritairement du joueur lui-même (**64,1 %**) et pour un joueur sur quatre, d'appels d'autres membres de la famille (**24,4 %**). (Cf. tableau 2)

L'impact des pratiques familiales de JAH a déjà été prouvé dans des recherches. Ainsi, plus de 1/5^e des joueurs (**22,0 %**) qui appellent SOS Joueurs ont, dans leur famille, un ou des joueurs qui présentent ou ont présenté un problème d'addiction.

Source
Données 2023
SOS Joueurs

Les joueurs en difficulté sont majoritairement des hommes (**81,7 %**) et 3 joueurs sur 10 ont entre 25 et 34 ans, un résultat déjà observé en 2022. Entre 2022 et 2023, la part des femmes en contact avec SOS Joueurs a significativement baissé passant de 21,6 % à **18,3 %**.

(cf. tableau 3)

La proportion de joueurs venant d'Île-de-France augmente de façon significative entre 2022 et 2023 passant de 21,9 % à **28,2 %** soit 6 points de plus. Viennent ensuite, entre 8 % et 10 %, les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est et PACA / Corse. Il est intéressant de noter que la notoriété de SOS Joueurs est internationale, avec des contacts de joueurs à l'étranger.

Parmi les joueurs, 70,8 % sont actifs professionnellement, une proportion en hausse significative par rapport à l'année précédente. La part des chômeurs inactifs (au sens de l'INSEE : personnes sans activité ne recherchant pas d'emploi), représente 8,3 % des contacts, une proportion similaire à ce qui est noté pour 2022 (**8,5 %**). (cf. tableau 3)

Le revenu médian est à 1 700 euros (50 % des joueurs ont moins de 1 700 euros et 50 % plus de 1 700 euros). Parmi ces joueurs, 2,1 % sont bénéficiaires du RSA.

Analyse socio-démographique des joueurs (en %)

Tableau 3

Joueurs en contact	2022	2023
Total population	N = 1 147	N = 1 157
Sexe		
Homme	78,4	81,7
Femme	21,6	18,3
Âge		
15-19	4,4	3,7
20-24	17,7	15,6
25-34	30,8	30
35-44	18,9	16,5
45-54	11,1	11,4
55-64	9,1	8,4
65-74	5,6	3,6
NC	2,4	10,8
Région Insee		
Auvergne-Rhône Alpes	9,3	2,2
Bourgogne Franche-Comté	2,6	5
Bretagne	4,4	3,7
Centre-Val-de-Loire	2,9	2,6
Grand Est	8,5	7,5
Hauts-de-France	5,8	7,3
Île-de-France	21,9	28,2
Normandie	4,1	3,2
Nouvelle-Aquitaine	5,3	6,6
Occitanie	7,3	8
Pays de la Loire	2,9	3,7
PACA - Corse	10,3	8,9
Dom-Tom	1,5	1,5
Étranger	2,0	1,2
NC	11,2	3,4
Situation familiale		
Célibataire	34,6	35,8
Union libre	29,1	25,2
Marié	21,5	16,7
Divorcé, veuf	14,8	12,7
NC	-	9,7
Catégorie socio-professionnelle		
Population active	67,2	70,8
Agriculteurs exploitants	0,1	0,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,3	7,1
Cadres, professions intellectuelles supérieures	5,7	6
Professions intermédiaires	11,7	15
Employés	20,9	22,4
Ouvriers	21,5	20,2
Population inactive	21,6	17,7
Étudiants	3,7	3,8
Autres personnes sans activité professionnelle	8,9	6,8
Retraités	9	7,1
NC	11,4	11,8

En couleur
Différence significative au seuil de :
90 %
95 %
99 %

Source
Données 2023
SOS Joueurs

Types de jeux d'argent et de hasard concernés par le jeu problématique* (en %) Tableau 4

Joueurs en contact	2022	2023
Total population	N = 1147	N = 1157
Française des jeux (FDJ) - Offline		
Grattage	24,8	19,5
Amigo	3,5	2,9
Paris sportifs	23,2	21,2
Loterie	-	2,3
Autres jeux NC	-	0,3
Paris hippiques Offline / PMU / Hippodromes		
Paris hippiques	12,6	10,8
Casino - Offline		
Black-jack, black-jack électronique	3,4	3,5
Roulette, roulette électronique	7,7	7,8
Poker	3,1	3,8
MAS et vidéo poker	12,1	11,1
Jeux casino NC	2,9	2,9
Jeux d'argent - Online		
Poker	11,6	10,2
Paris sportifs	26,3	27,5
Paris hippiques	3,1	4,1
FDJ (Bingo, grattage)	2,9	4,1
Machines à sous .com	12,4	13,6
Roulette .com	7,3	7,9
Black-jack .com	5,9	12,6
Jeux en ligne NC	2,4	2,1
Jeux de cercle		
Poker	2,1	1,4
Jeux clandestins		
Poker, blackgammon, roulette	2,1	2,1

* Nous entendons par jeux concernés par l'addiction, ceux pour lesquels **les joueurs déclarent rencontrer un problème.**

Source
Données 2023
SOS Joueurs

Pour les personnes qui ont sollicité SOS Joueurs en 2023, les jeux générant le plus de comportements à risque dans les points de vente sont le grattage (**19,5 %**) et les paris sportifs (**21,2 %**) avec toutefois, une légère baisse par rapport à l'année précédente.

Plus d'un quart des joueurs réalise leurs paris sportifs en ligne (**27,5 %**), un taux similaire à celui observé en 2022 (26,3 %). Parmi les pratiques légales, c'est ensuite l'activité Poker en ligne qui semble le plus générer des pratiques excessives et des problèmes aux joueurs. Quant aux pratiques illégales, ce sont les machines à sous en ligne qui semblent générer également de pratiques excessives conséquentes (**13,6 %**).

Plusieurs joueurs indiquent être devenus joueurs problématiques à partir du moment où ils ont commencé à jouer sur Internet en comparaison de leur pratique antérieure en points de vente exclusifs (paris sportifs) ou dans les casinos (roulette, black-jack). (cf. tableau 4)

♦ **Les jeux de grattage**

En complément des résultats sur la population générale dans le Baromètre santé¹ dans lequel la loterie (grattage et tirage) est le JAH qui comporte le moins de risque sur le plan individuel, mais celui qui induit le plus de risque collectif en raison de sa très large diffusion, SOS Joueurs repère une part importante de problèmes liés à la pratique de grattage.

Bien qu'une baisse est notable sur le nombre de joueurs qui déclare pratiquer des jeux de grattage, le pôle Recours distanciel de l'ARPEJ est cependant très attentif aux jeux qui provoquent le plus d'addiction chez les joueurs qui rentrent en contact avec SOS Joueurs. Ainsi, les trois principaux jeux de grattage déclarés chez les joueurs les plus problématiques sont l'indétrônable Cash à 43,4 %, puis les Mots croisés (20,4 %) et enfin le Jackpot (13,3 %).

Quels sont les ressorts addictogènes de ces jeux ?

Beaucoup de joueurs de grattage suivis par SOS Joueurs sont en invalidité psychiatrique, souffrant souvent de troubles bipolaires plus ou moins bien compensés par un traitement, avec une très large prédominance de femmes. Ce sont parfois des personnes sous mesure de protection (curatelle renforcée) qui consacrent l'argent destiné à leur nourriture à l'achat de grattage ou recherchent d'autres solutions pour jouer comme ce joueur sous curatelle qui déclare : « Je fais la manche pour jouer ».

♦ **Les jeux de casinos**

Les retours de joueurs sur leurs activités de jeux de casinos laissent interrogatifs. Ils sont nombreux à évoquer des pratiques dans des casinos qui les incitent à jouer de plus en plus ou encore à les conforter dans leur addiction. Ainsi, ils disent être largement incités par les cartes VIP ou les « offerts » (consommations ou repas) proposés dans les casinos :

- ♦ « Ils m'invitent à manger des glaces. Ils m'invitent à déjeuner, à boire. Les entrées sont gratuites. »
- ♦ « On nous donne une carte d'abonné et au lieu de présenter sa carte d'identité, on met cette carte dans le lecteur de chaque machine pour cumuler des points qui donnent droit à des boissons gratuites. Cette carte est d'abord de couleur bleue. Plus on dépense, plus on évolue en matière de carte, ce qui nous fait passer à une carte noire « Platinum » et qui nous donne droit à 20 repas offerts pour 2 personnes avec boissons à volonté. Le changement de règles qui crédite 100 € par jour pour 10 000 points au lieu des 400 € pour 40 000 points me pousse à revenir pour reprendre encore 100 € sur ma carte ».

♦ **Les casinos en ligne**

Les joueurs disent recevoir énormément de sollicitations de la part des casinos en ligne (illicites en France). Lorsqu'ils jouent à des jeux de « délassément » de type Candy Crush, c'est systématique. En outre, l'utilisation des influenceurs n'est pas en reste, comme c'est le cas sur Tiktok par exemple.

Nous avons listé les sites de casino en ligne qu'utilisent les joueurs appelant SOS Joueurs : *Casino777, Blacklabel, MonarqCasino, Crésucasino, Wildsultan, Golden Casino, Prince ali, Kalimela.*

1. Costes, J.-M. C., V., Richard ; Eroukmanoff, V., Les problèmes liés aux jeux d'argent en France en 2019, Les notes de l'Observatoire des jeux n°12, 2020.

ltd, Lariviera, Lucky8, Madnix, Roobet, Yonibet, Casino Extra, Lucky8, Gamduell, Superbet, Magical Spin, Unikcasino, 770Casino, Tilaros, Extracasinio, Tortuga, Turbomania, Replaycasino, Majesticslot, Aviator, Winoui, Linewin, Atlantis slots, Cresus casino et pour finir Stake, toujours très cité et qui ne demanderait aucune pièce d'identité pour ouvrir un compte.

Nous savons que ces sites sont en délicatesse avec la protection des joueurs et le « jeu responsable ». Ils n'hésitent pas à utiliser toutes les ressources à leur disposition pour inciter leurs joueurs à continuer de jouer : qu'il s'agisse d'envois de mails, de SMS ou d'appels téléphoniques accompagnés de bonus.

Si un joueur n'a pas joué depuis quelque temps, le site le relance en lui offrant un bonus, ou encore, si un joueur s'autoexclut de la plateforme – lorsque c'est possible ! –, il est relancé par téléphone avec un bonus à la clé pour l'inciter à revenir sur sa décision. Ainsi :

- ♦ Une joueuse qui s'est autoexclue dit craindre les mails de relance avec bonus qui la feraient rechuter, c'est par exemple le cas de Linewin qui a relancé une joueuse par SMS ;
- ♦ Atlantis slots refuse la fermeture du compte d'une joueuse malgré ses demandes réitérées. Elle a précisé par mail et sur le tchat du site avoir un problème d'addiction ;
- ♦ Et ce mail envoyé à SOS Joueurs par un joueur : « Je sais qui vous êtes [SOS Joueurs], et je me suis permis de vous mettre en copie en espérant que ça les décide de fermer enfin mon compte. J'ai fait la mauvaise rencontre avec le casino en ligne pendant le confinement et depuis c'est compliqué. J'ai perdu plusieurs dizaines de milliers d'euros. Je ferme un compte puis je reçois des offres de bonus d'un autre casino et je retombe dans le piège du cercle vicieux.

L'enfer quoi. Si vous avez des solutions pour bloquer l'accès de ces sites, je suis preneur. Car si aujourd'hui j'ai décidé d'arrêter, demain je sais que je peux recraquer. Au début on n'est pas à 20 balles prêt... et puis l'engrenage recommence. Merci de votre aide »

♦ La prise de paris sportifs par téléphone

Outre la facilité de jouer sur son téléphone portable que l'on ne quitte généralement pas de la journée, la présence de l'écran tactile sur les supports mobiles joue un rôle important dans l'addiction, car il accélère encore le rythme du jeu.

Plusieurs joueurs disent pouvoir jouer « à distance » en appelant des buralistes qui enregistrent les paris par téléphone et pour lequel il n'y a pas eu de paiement. *Quid du jeu à crédit ?*

♦ La pratique de jeu sur le marché non régulé

Pour objectiver l'augmentation de la pratique de jeu sur les sites non régulés publiés dans une étude de l'ANJ en 2023 (*accessible en ligne*), nous présentons ci-dessous l'évolution des pratiques des joueurs suivis par SOS Joueurs sur les 10 dernières années. Il est à noter que c'est durant la pandémie de Covid-19 entre 2019 et 2020 que cette évolution a été la plus forte. (*cf. tableau 3*)

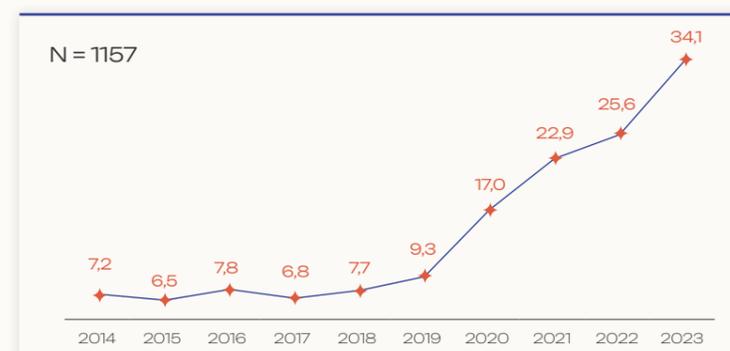
Il est également important de signaler que le black-jack en ligne connaît un succès indéniable. La part des joueurs concernés par cette pratique passe de 5,9 % en 2022 à **12,6 %** en 2023.

♦ Les fréquences des JAH

Les joueurs problématiques en contact avec SOS Joueurs sont nombreux à avoir une fréquence élevée de JAH hebdomadaire. Ainsi, 7 joueurs sur 10 (**72,1 %**) déclarent jouer à des JAH plusieurs fois par semaine. Au niveau national, cette proportion est de 28,6 % en 2019 (*Étude Baromètre santé 2019*).

Évolution de la pratique sur les sites non régulés par l'ANJ (en %)

Tableau 5



Source
Données 2014 à 2023
SOS Joueurs

♦ Impacts et conséquences du jeu problématique

Conséquences financières du jeu problématique (loyers impayés et endettement)

Parmi les conséquences les plus marquantes de la pratique problématique de JAH, c'est le volet financier qui est la partie visible de l'iceberg, conduisant à des incapacités de faire face aux dépenses. Ainsi, près d'un joueur sur dix a des problèmes de loyers impayés (**9,3 %**) et l'endettement déclaré par six joueurs sur dix (59,0 %) s'élève en 2023 à un total cumulé de 21 007 774 € (soit une hausse de **40 %** par rapport à 2022).

Dans cette population, 64,8 % sont déclarés comme étant endettés (par le joueur ou son entourage), mais seule une partie d'entre eux a eu la capacité de fournir le montant de leurs dettes (681 joueurs soit 59,0 %). Parmi ces joueurs insolubles, 3,4 % sont en commission de surendettement.

Ces dettes sont issues exclusivement des activités de JAH et semblent sous-estimées, car les joueurs ont beaucoup de difficultés à en faire l'estimation.

Le chiffre

9,3 %
des joueurs ont
des problèmes de
loyers impayés

Comorbidités à la pratique excessive de JAH (en %)

Tableau 6

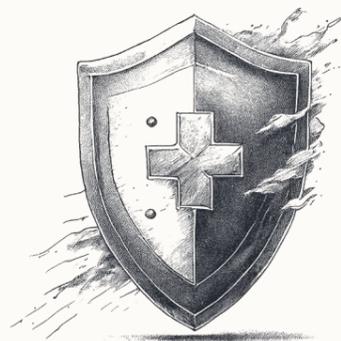
Joueurs en contact	2022	2023
Total population	N = 1147	N = 1157
Autres addictions associées		
Alcool	8,2	8,7
Tabac	40,8	38,8
Toxicomanie	-	4,8
Autres comorbidités associées		
Dépression	9,2	7,9
Idéation suicidaire	7,4	9,9
Tentative de suicide	2,1	2,1
Trouble bipolaire	2,4	3,5
Autres troubles psychiatriques	5,2	4,1
Parkinson	0,5	0,3
Invalidité		
Pathologie psychiatrique	7,0	5,4
Pathologie autre	1,7	1,5
Conséquences légales		
Appropriation frauduleuse	7,0	5,6
Infraction contre les personnes	0,5	0,3
Infraction administrative	2,8	2,7
Abus de biens sociaux	1,2	1,3
Violence	-	0,9

Source
Données 2023
SOS Joueurs

Le pôle de Recours distanciel SOS Joueurs insiste une fois de plus sur les impacts liés aux pensées suicidaires et aux tentatives de suicide : un joueur qui contacte SOS Joueurs sur dix a une idéation suicidaire (**9,9 %**) et **2,1 %** ont réalisé des tentatives de suicide parfois gravissimes. Des antécédents familiaux d'impacts suicidaires sont aussi présents parmi ces joueurs : l'arrière-grand-père d'un joueur a perdu sa fortune et s'est suicidé à cause du jeu, le frère d'un autre joueur s'est également suicidé à cause du jeu. Parmi les joueurs ayant appelé SOS Joueurs, 2,5 % bénéficiaient d'une mesure de protection : la curatelle renforcée. (cf. [tableau 6](#))

Les appropriations frauduleuses sont notées chez **5,6 %** des joueurs, en légère baisse par rapport à 2022.

NB : le vol entre époux ou entre ascendants et descendants n'étant pas considéré comme un délit, le nombre de « délits » mesurés est en réalité bien inférieur à la réalité.



02. Les jeux vidéo

L'addiction aux jeux vidéo représente **10,9 %** des demandes d'aide reçues à SOS Joueurs. Ces demandes d'aide émanent principalement des parents des joueurs (71,1 %), des conjoints (9,9 %) et des joueurs eux-mêmes (20,4 %) et 3,5 % proviennent d'autres sources (ex. amis, grands-parents).¹

Ces joueurs sont majoritairement de sexe masculin (94,4 %) ; célibataires pour la grande partie (75,0 %) ; inactifs et étudiants (31,0 %) et sans activité professionnelle (10,6 %). Un joueur sur sept est endetté (14,1 %). La pratique concerne plutôt les plus jeunes : les 9-29 ans représentent 74,5 % de la totalité des

joueurs de jeux vidéo. Parmi eux, 5,6 % (n = 142) ont manifesté des épisodes de violence envers leur entourage.

Parmi ces joueurs de jeux vidéo, 28,2 % (n = 142) sont adeptes des *loot boxes*² qui leur permettent de progresser dans le jeu. Le jeu *League Of Legends* reste un jeu souvent cité par les parents qui contactent SOS Joueurs.

Ces joueurs ont aussi des problématiques de fermeture de leur compte. Ainsi, un joueur qui a eu la possibilité de supprimer ses moyens de paiement sur *Dragon Ball Z Dokkan Battle* se plaint de ne pas pouvoir supprimer son compte Google Play, ce qui lui pose des problèmes, car il craint d'être tenté.

1. Pour un joueur donné, les demandes peuvent être multiples.

2. *Loot boxes* (coffres à butin) : Généralement présenté sous forme de coffre et contenant un ou plusieurs objets virtuels, offrant au joueur des améliorations dans son jeu (personnalisation, évolution des personnages...).



CONSTATS, RÉFLEXIONS ET PRÉCONISATIONS

01. La relation de SOS Joueurs avec les autres partenaires de la prise en charge des joueurs

♦ SOS Joueurs : relais des CSAPA

SOS Joueurs a un réseau de Centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) vers lesquels il oriente localement les joueurs. En revanche, SOS Joueurs n'a jamais de retour sur la prise en charge des joueurs dans leur service. Le risque de déperdition est extrêmement important, d'autant plus que les joueurs nous font remonter quelques freins.

Lors des contacts directs des joueurs avec les CSAPA, et lorsque les dates de rendez-vous qu'ils proposent sont lointaines ou rares ou que des réponses spécifiques doivent être apportées aux joueurs, ces derniers les orientent vers SOS Joueurs.

L'accueil des joueurs problématiques confondu dans un même lieu des addictions avec produit et sans produit est une difficulté pour eux. Ce mélange des usagers toxicomanes et des personnes consultant pour un problème d'alcool dans les CSAPA est considéré comme un frein à la poursuite de la prise en charge. Après le premier rendez-vous, le joueur ne revient pas. Sans compter que de nombreux joueurs abandonnent leur suivi car les rendez-vous sont trop espacés dans certains CSAPA, parfois jusqu'à 3 mois.

En CSAPA, le premier rendez-vous est le plus souvent réalisé soit par un éducateur, soit par un assistant social, soit par une infirmière : les joueurs



attendent souvent une prise en charge immédiate par un thérapeute (psychologue ou psychiatre). Cette approche pourrait être plus adaptée et induire un réel suivi plutôt qu'une consultation « one shot » pour des joueurs qui attendent autre chose de ce premier rendez-vous.

♦ La ligne nationale Joueurs Info Service

Les joueurs qui sont en demande d'aide nous font des retours de leurs tentatives vaines de joindre la ligne nationale Joueurs Info Service.

En 2023, quelques exemples sont venus illustrer encore la complexité de l'accueil recherché :

- ♦ Un joueur a été mis en attente 15 minutes avant d'être envoyé sur le site de l'IFAC ;
- ♦ Un autre joueur rapporte : « Le numéro ne répond pas » ou dit autrement, « Il est impossible d'avoir quelqu'un en ligne » ;
- ♦ Ils constatent globalement que l'attente est très importante et que les réponses ne sont pas réellement adaptées à leur situation.

02. L'offre renouvelée d'accompagnement de SOS Joueurs

♦ Les groupes de parole SOS Joueurs

Nos groupes de parole, réalisés en visio-conférence, connaissent toujours un grand succès. Ils sont animés par une psychologue de SOS Joueurs et d'anciens joueurs qui viennent souvent étayer les motivations des

participants à trouver des solutions à leurs problèmes de jeux.

♦ Une première prise en charge thérapeutique en ligne en France : le programme SELF

La fusion entre ARPEJ et SOS Joueurs se révèle déjà fructueuse. *SELF* (Soin En Ligne Français) est un programme suédois de soin thérapeutique en ligne, opérationnel depuis 20 ans, qui a fait ses preuves en Angleterre et en Finlande et a été en 2023 adapté au contexte français. Les différentes évaluations dont celles de *Carlbring & al 2012* en Suède, *Castrén et al 2013*, *Palomäki et al 2022a* en Finlande ont démontré les changements positifs probants sur l'activité de jeu, la dépression, l'anxiété et la consommation d'alcool.

L'exclusivité de son déploiement a été acquise pour la France par ARPEJ-SOS Joueurs qui a traduit, adapté et testé le programme auprès de joueurs « addicts » français volontaires.

Ce programme se déroule sur 8 semaines, selon la base d'un thème par semaine suivi d'un rendez-vous en visio-conférence avec un thérapeute dédié à chaque joueur.

SELF vient en appoint de l'offre de soin actuelle proposée par les CSAPA et les services d'addictologie des hôpitaux et couvre ainsi :

- ♦ L'éloignement géographique des CSAPA pour certains joueurs qui ne peuvent aller en consultation ;
- ♦ Des créneaux horaires de consultation incompatibles avec une activité salariée ;
- ♦ L'absence de rendez-vous pendant les vacances ;
- ♦ Une offre pour les joueurs qui ne veulent pas être en contact avec les usagers habituels des CSAPA (toxicomanes ou personnes ayant des problèmes avec l'alcool) ;
- ♦ Une offre également pour des

professionnels de santé qui ne souhaitent pas être reconnus ;

- ♦ Une offre pour des joueurs qui vivent cette addiction comme une honte et redoutent d'être reconnus par des tiers ou par des membres des équipes de soin ;
- ♦ Un recours pour des personnes souffrant d'un handicap et qui ne peuvent se déplacer.

♦ Perspectives

Une évaluation et un bilan seront réalisés fin 2025.

03. Le contexte des JAH : situations et pratiques notées par SOS en 2023

♦ La COVID et l'addiction au jeu

Pendant le confinement, de nombreuses personnes avaient déclaré à SOS Joueurs qu'ils avaient commencé une pratique de JAH en ligne. Certains qui avaient au préalable une pratique qu'ils considéraient comme raisonnée, signalent à cette occasion une intensification. Aussi, en 2023, 2,9 % des joueurs nous ayant contactés ont mentionné la pandémie de la COVID et son confinement comme déclencheur de problèmes avec les JAH.

♦ Les sites de cryptomonnaie

Des joueurs disent s'être inscrits sur un site de cryptomonnaie sans que leur soit demandée une pièce d'identité. Plusieurs joueurs insistent sur le rôle des sites de cryptomonnaie qui donnent accès à des casinos en ligne. Ils trouvent cela très incitatif.

♦ Influence des streamers

L'influence des streamers se vérifie quant à l'entrée non seulement dans le jeu, mais également dans l'addiction au jeu. Les joueurs soulignent des pratiques qui leur paraissent parfois très contestables, comme le rôle d'un influenceur sur Tiktok qui propose des abonnements sur ses pronostics via Telegram. Il s'agit du site

instant-sport.com. Un joueur nous dit s'y être abonné et doit payer des frais de résiliation pour fermer son compte.

◆ Les pronostiqueurs

Les pronostiqueurs sont aussi concernés par le jeu problématique. Ils font partie des contacts que SOS Joueurs accompagne, comme dans le cas suivant :

Rémy¹ est conseiller en paris sportifs auprès d'opérateurs qui le rémunèrent pour qu'il fasse des pronostics. Autrement dit, il est pronostiqueur. Il a commencé à jouer à l'âge de 15 ans. À 24 ans, il a 65 000 € de dettes. Interdit de JAH en France, il joue sur des sites en .com avec des comptes offshore en cryptomonnaie. Il nous dit : « Je voudrais arrêter cette folie ».

◆ L'impact de la publicité et des gains d'autrui

De nombreux joueurs et entourage de joueurs se plaignent de l'impact de la publicité sur leur pratique de jeu ou sur le début de leur pratique de jeu. Le gain réalisé par autrui a également son importance dans leur pratique. Ils témoignent de l'influence de ces gains après avoir regardé des vidéos de joueurs qui gagnent sur Tiktok ou sur d'autres réseaux sociaux :

- ◆ « J'ai commencé à jouer quand j'ai vu une vidéo sur YouTube d'un homme qui gagnait. » ;
- ◆ « C'est devenu un problème depuis que j'ai vu des vidéos où d'autres joueurs avaient gagné. » ;
- ◆ « Les publicités m'incitent à jouer » ;
- ◆ « Vous ne pourriez pas lancer une campagne contre les opérateurs ? » ;
- ◆ « J'ai commencé quand j'ai vu sur Snapchat des pubs de sportifs qui donnaient des pronostics. »

1. Nous avons changé le prénom.

◆ Les impacts de l'Expresso

De nombreux joueurs indiquent avoir « plongé » dans l'addiction après avoir commencé à pratiquer l'Expresso, jeu proposé par Winamax. Ces parties de poker très rapides – toutes les 3 minutes – se jouent à 3 joueurs.

Nous interrogeons la rapidité de ce jeu qui « capte » les joueurs et son design qui varie selon la mise du joueur : par 2 (couleur fade) ou par 5 (couleur dynamique).

O4. Le jeu responsable : l'interdiction nationale de jeu et restrictions des moyens de paiement

◆ L'interdiction nationale de jeu : deux poids, deux mesures ?

Les joueurs bénéficiant d'une interdiction nationale de jeu représentent 11,3 % de l'ensemble. Ils sont toujours en grande difficulté, car ils jouent en majorité sur des jeux terrestres ou sur des sites en .com, lesquels ne sont pas concernés par l'interdiction.

Les joueurs sont nombreux à formuler une demande concernant cet interdit volontaire, c'est-à-dire pouvoir bénéficier de la même protection que dans les casinos et sur les sites de jeu en ligne en .fr.

En d'autres termes, que l'interdiction soit appliquée à tous les lieux de jeux, ce d'autant qu'ils sont nombreux à pratiquer les JAH sur les deux réseaux (offline et online) et que l'interdiction dont ils bénéficient ne les protège pas dans les points de vente physiques.

◆ Restriction des moyens de paiement

La multiplicité des moyens de paiement pour pouvoir jouer en ligne peut se révéler être une porte d'entrée pour le blanchiment, comme tout particulièrement PayPal, Paylib et les cartes prépayées.

Dans sa réflexion, SOS Joueurs propose de reconsidérer les divers types de carte et d'abonnement comme des moyens de réduire le jeu problématique : ne pourrait-on pas à l'ouverture d'un compte joueur sur un site de jeu en ligne n'accepter qu'un seul type de carte, la carte bleue traditionnelle ?

Les documents justifiant de l'identité ne pourraient-ils pas être automatiquement associés à l'utilisation de cette seule carte ?

O5. Analyse sur le rôle des religions dans le JAH

La plupart des religions prohibent les jeux de hasard. Il n'est cependant jamais fait état de cette interdiction par les joueurs qui nous contactent, en dehors des musulmans² qui la mentionnent. En effet, la pratique des JAH est incompatible avec le fait de pouvoir parler de leur addiction à leur famille, en particulier à leurs frères aînés et à leur père. Or, la communication avec la famille sur la pratique problématique de JAH est une étape qui peut parfois se révéler être un support pour sortir de l'addiction.

Cette impossibilité, entachée de honte et de culpabilité, leur paraît insurmontable. Ils s'en sentent encore plus isolés.

Il semble opportun de signaler que le discours a évolué sur ce fait. Alors que cette interdiction n'était que très rarement évoquée il y a encore quelques années, elle est aujourd'hui facilement mise en

avant : « C'est un péché (haram) » ou encore « Le jeu c'est le Diable (seitan) » [traduction en arabe courant].

C'est cependant un sujet qui est abordé lors d'un premier entretien et les joueurs se sentent compris, ce qui est fructueux : « Ça fait du bien de dire sans être jugé ».

Conclusion

En définitive, SOS Joueurs, acteur historique qui existe depuis 1990 est incontournable et est régulièrement sollicité par les pouvoirs publics (Assemblée Nationale, Sénat, Ministère du Budget, Ministère des Finances...) et qui entretient des liens étroits avec l'ANJ. Notre offre distancielle est reconnue par les joueurs et les opérateurs de jeux pour assurer le continuum d'accompagnement des joueurs en difficulté.

Le pôle de Recours distancielle SOS Joueurs s'appuie sur les synergies de l'ARPEJ et les ressources partagées lui permettant d'accroître sa visibilité et ses moyens d'accompagnement. La mise en place d'un accompagnement thérapeutique distancielle avec SELF est un exemple des avancées liées à cette synergie.

Les remontées d'informations des joueurs sollicitant SOS Joueurs sont des indicateurs intéressants. Sans toutefois avoir de valeur de statistiques nationales, elles peuvent néanmoins constituer une forme de signaux d'alerte.

2. La Sourate Al-Maidah verset 90 : « Ô les croyants ! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, œuvre du Diable. Écartez-vous en, pour réussir ».



LES GROUPES DE PAROLE SOS JOUEURS



La parole à
Malika Peletier,
Psychologue

SOS Joueurs met à disposition des joueurs, des groupes de parole en visio-conférence hebdomadaire, les mardi et jeudi soir de 19h à 20h30.

Réalisée avec Teams, cette solution est proposée à tous les joueurs qui sont en contact avec le pôle Recours distanciel. Ils sont animés et modérés par une psychologue et appuyés par d'anciens joueurs.

Les groupes de parole SOS Joueurs rencontrent un franc succès et s'avèrent très efficaces dans la reprise de contrôle de la pratique de leur jeu. C'est l'occasion pour les joueurs de se retrouver avec d'autres joueurs. Dans ce groupe de parole, divers sujets sont abordés entre joueurs : leur parcours, leurs difficultés à communiquer avec leur entourage, leur endettement, les mensonges... Et surtout les solutions qu'ils mettent en œuvre pour se sortir de leur situation problématique.

Ces moments de rencontre entre joueurs permettent une parole libérée puisque les participants vivent tous la même expérience d'addiction au jeu. Ils se soutiennent, s'encouragent mutuellement et partagent leurs stratégies pour ne pas jouer.

Ces groupes de parole permettent également l'élaboration de solution (c'est un terme utilisé en psychologie) lors des rechutes pour en comprendre les raisons et renforcent l'estime de soi dont les joueurs sont démunis.

Ils les aident à moins culpabiliser par rapport aux actes qu'ils ont pu commettre pour satisfaire leur besoin de jouer. Et surtout, ils se libèrent de la honte que les joueurs ressentent de ne pas pouvoir contrôler leur pulsion de jeu.



« En septembre 2014, la **sœur d'un joueur contacte SOS Joueurs**. Elle décrit la situation de son frère David qui a des pratiques problématiques de jeu d'argent et de hasard depuis 4 ans. Leur père était lui aussi joueur excessif. David joue plusieurs fois par semaine aux paris sportifs et au PMU, dans les points de vente. Il a 32 ans, est marié et a 2 enfants. Il bénéficie d'un salaire confortable (3 200 €) mais pour faire face à ses dépenses liées aux jeux, il a souscrit des crédits pour un montant de 10 000 €.

Outre des conseils d'une meilleure communication avec son frère, nous conseillons à Sonia de ne plus l'aider financièrement afin qu'il puisse être confronté à la **réalité des conséquences de sa pratique** et qu'il y puise peut-être la motivation d'arrêter. Il s'agit pour David d'établir une balance décisionnelle (points positifs et négatifs de sa pratique) en faveur de l'arrêt du jeu. Nous lui conseillons également de proposer à son frère de nous contacter.

David nous contacte le lendemain. Lors de son appel, il nous apprend qu'il avait eu un gain avant de développer son problème de jeu. David a ressenti ce gain comme un « shoot » de plaisir qu'il a recherché ensuite à obtenir lors de ses sessions de jeu. Cette expérience de gain a pu venir installer des pensées erronées en lien avec l'espoir de « gagner à nouveau » ou de « se refaire ». Nous lui expliquons les **mécanismes de l'addiction**. David nous dit avoir confié sa carte bleue et ses chèquiers à sa compagne pour éviter de jouer et de s'endetter à nouveau et éviter de se rendre dans les points de vente. Nous valorisons ces initiatives et nous les orientons pour un suivi vers le centre Marmottan à Paris.

En juin 2022, soit presque 7 ans après son premier appel, David recontacte notre permanence : ses dettes ont augmenté pour atteindre le montant de 30 000 €. Il a

aussi arrêté son suivi à Marmottan. Il s'est enlisé : aux paris sportifs et aux courses sont venus s'ajouter les jeux de grattage. Lors de cet échange, David affirme sa détermination à vouloir arrêter de jouer. Il dit se sentir prêt et vivre une **période de désillusion** vis-à-vis des jeux d'argent et de hasard. Ses croyances semblent évoluer et il déclare que le jeu c'est « jeter l'argent par les fenêtres ». Il a confié de nouveau ses moyens de paiement à sa compagne et nous lui conseillons de ne plus y avoir accès temporairement. Nous l'orientons pour un **suivi individuel** vers le Centre Edgar Morin à Garges-lès-Gonesse (95). Nous lui proposons également d'intégrer notre groupe de parole en visio-conférence assuré par une psychologue de SOS Joueurs.

Aujourd'hui, **David participe toujours au groupe de parole**. En revanche, il a arrêté son suivi dans les centres de soin, car il dit ne pas y avoir trouvé sa place. Il a arrêté de jouer, et malgré quelques rechutes, il continue à faire face. De cet arrêt du jeu, il retire des gratifications psychologiques et financières. L'argent économisé lui permet de partir en vacances et de faire des sorties en famille. Il a eu un 3^e enfant. Il confie toujours sa carte bancaire à sa conjointe, ce qui lui permet de se contenir et d'éviter les situations de prise de risque. Lorsqu'il récupère sa carte, il est parfois confronté à des pensées relatives aux jeux, mais il parvient à déconstruire les **croyances automatiques erronées** liées à l'espoir de gain et à y substituer des pensées plus rationnelles.

Par ailleurs, il a pu identifier des situations à risque et il parvient à mettre en place des stratégies afin d'éviter de rechuter. Lors de déplacements professionnels, l'absence de son épouse peut lui paraître compliqué, car elle joue un rôle de « garde-fou » et l'étaye dans son processus d'arrêt. Dans ces moments de fragilité, David peut **faire appel à un tiers pour l'aider**. Il ne veut plus de la vie de joueur. »

LA MISE EN PLACE DE SELF



Thierry Ventre
Médecin addictologue

Membre du CA
de l'ARPEJ

L'importance du screening

Nous avons introduit en France un programme de soin en ligne à partir d'un outil suédois existant depuis de nombreuses années.

Le *screening* est le premier espace que le joueur va ouvrir dans *SELF* (Soin en Ligne Français). À la fois espace d'accueil, de diagnostic et de bilan, sa structuration et le temps de consultation associé en font aussi un premier temps de prise en charge.

01. Faire connaissance

Lors du premier entretien, après quelques questions permettant d'appréhender le quotidien du patient, que ce soit au niveau personnel, familial ou professionnel, mais aussi comme prétextes à la création d'un lien, plusieurs échelles validées sont proposées au joueur. Elles vont permettre d'explorer son comportement de jeu et son niveau de prise de risque (ICJE), sa dépression, son risque suicidaire (MADRS) et ses consommations associées (alcool, tabac, drogues, médicaments).

Ce premier temps de l'accompagnement va permettre l'exploration des données manquantes dans ses réponses, de faire un retour sur ses réponses qui interrogent et d'explorer sa motivation.

02. Auto-diagnostic et prise de conscience

En dehors de toute stigmatisation, l'usage de ces auto-questionnaires va donner un instantané de la situation du joueur à son entrée dans *SELF*.

Les résultats chiffrés, un peu comme une échelle d'évaluation de la douleur que chacun connaît aujourd'hui, donnent une vision plus concrète d'une notion extrêmement abstraite, c'est-à-dire son niveau de dépendance, mais aussi la présence de comorbidités psychiques et addictives, marqueurs de vulnérabilité.

Ces éléments peuvent faciliter le premier pas vers une prise de conscience des véritables raisons de la situation dans laquelle se trouve le joueur, qu'il attribue souvent à un simple « manque de chance ».

03. Poser l'indication de la prise en charge

Ces éléments nous permettront de poser l'indication de la prise en charge par *SELF*, mais aussi d'une éventuelle contre-indication temporaire : dépression sévère, risque suicidaire, épisode maniaque d'un trouble bipolaire, consommation de produits extrêmement dommageables et incontrôlables dont la prise en charge est prioritaire et vont justifier une orientation spécialisée.

04. Mettre en perspective les bénéfices potentiels de l'engagement dans SELF

Enfin, à partir de difficultés identifiées et des objectifs du patient, une proposition d'accompagnement lui sera proposée. La modularité de *SELF* et l'adaptabilité de l'accompagnement proposé par l'ARPEJ permettent de s'accorder au mieux aux contraintes auxquelles est soumis le patient.

Étude de cas L'accompagnement de joueurs excessifs avec le programme en ligne SELF

Le programme *SELF* est opérationnel à fin 2023. SOS Joueurs accompagne actuellement une trentaine de patients aux profils très variés avec toutefois une forte proportion de moins de 40 ans, de femmes, de niveaux d'études supérieures avec essentiellement une pratique de paris sportifs ou de jeux de casino quasi exclusivement en ligne.

Voici deux situations cliniques illustrant bien ces profils et le déroulement d'une prise en charge avec *SELF*.

Situation 1 : Mr Y.

26 ans, ouvrier, est en couple avec un enfant. C'est un joueur excessif (score ICJE = 20), MADRS 14, sans autres comorbidités (AUDIT 0, Tabac 0, Stupéfiants 0, Médicaments 0). Il joue depuis 6 ans et est interdit de casino terrestre en France et en Belgique, mais joue au black-jack sur des casinos en

ligne (sites illégaux). Il est endetté de 20 000 euros soit 10 mois de salaire. Des tensions dans son couple ont abouti à une séparation au bout d'un mois d'accompagnement qu'il gèrera bien et notamment sans rechute de jeu.

Il n'a jamais été pris en charge auparavant et est peu enclin à se rendre dans un CSAPA, évoquant pour cela ses horaires de travail : son travail de nuit et un deuxième emploi pour essayer de combler ses pertes, sans y parvenir.

Sa dernière session de jeu a été un élément déclencheur pour faire appel à SOS Joueurs. Il voudrait revenir à un jeu contrôlé.

Analyse du suivi

Très bonne adhésion au programme *SELF*, bonne réflexion. Très ambivalent au départ, conscient de sa situation financière difficile, mais « tolérant » avec son comportement de jeu.

L'accompagnement permettra une évolution de sa vision du problème qui passera d'un « problème financier » à un « problème de comportement de jeu », ce qui l'amènera à prendre la décision de ne plus jouer après la quatrième partie de *SELF* et maintiendra facilement son abstinence jusqu'à la fin du programme. Très investi, il a mis en place des activités de loisirs, confiant pour la suite et accepte les consultations de suivi à 3, 6 et 12 mois.

Situation 2 : Mme Y.

39 ans, cadre supérieur de la fonction publique, elle est en couple sans enfant. Joueuse excessive depuis 2019 (score ICJE = 25), elle a d'autres comorbidités (MADRS 12, AUDIT 3, tabac 20g par jour) mais pas de stupéfiants et pas de médicaments. Elle joue depuis 5 ans à des machines à sous en ligne (pratique illégale).

Elle a eu quatre mois de psychothérapie il y a 3 ans, mais aucun suivi depuis. Sa dette est de 75 000 euros soit un équivalent de 14 mois de salaire. De ces derniers jeux, elle a perdu 3 000 euros

et a appelé SOS Joueurs : proposition d'entrer dans le programme *SELF*.

Analyse du suivi

Un peu perplexe au début quant à la proposition *SELF*, elle a finalement très vite adhéré et s'est investie totalement, trouvant très pratique et très complémentaire l'association d'un suivi en ligne et de consultations à distance, amenant des éléments de compréhension et des réponses à ses questions.

Elle décrit au départ une situation psychique très dégradée peu cohérente avec un MADRS à 12, mais elle est chargée de culpabilité qui, après l'étape 3 de *SELF*, va très vite s'améliorer avec sa décision d'arrêter définitivement de jouer. Elle se sentira soulagée, libérée d'un poids, qu'elle mettra en lien avec l'arrêt du jeu et l'aveu à son compagnon de sa situation, ce dernier la soutenant.

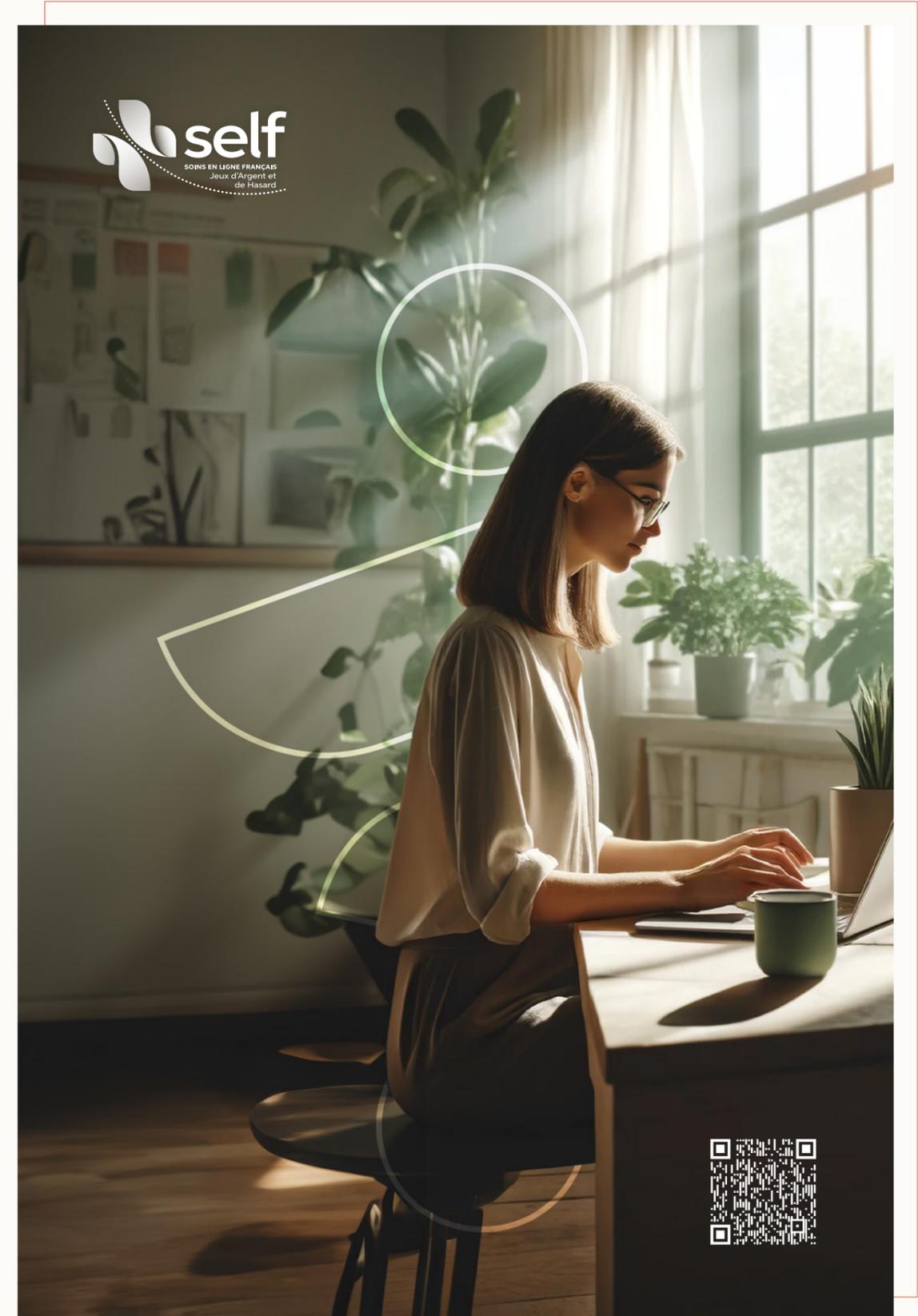
Le suivi est toujours en cours, investie, bonne réflexion, elle a retrouvé « un élan », et une capacité à se projeter dans l'avenir. N'ayant pas de « craving¹ », elle a accepté de reprendre un suivi psychique avec un intervenant compétent dans le domaine des JAH à la fin de l'accompagnement avec *SELF* (une orientation sera proposée). Cependant, elle se sent toujours fragile.

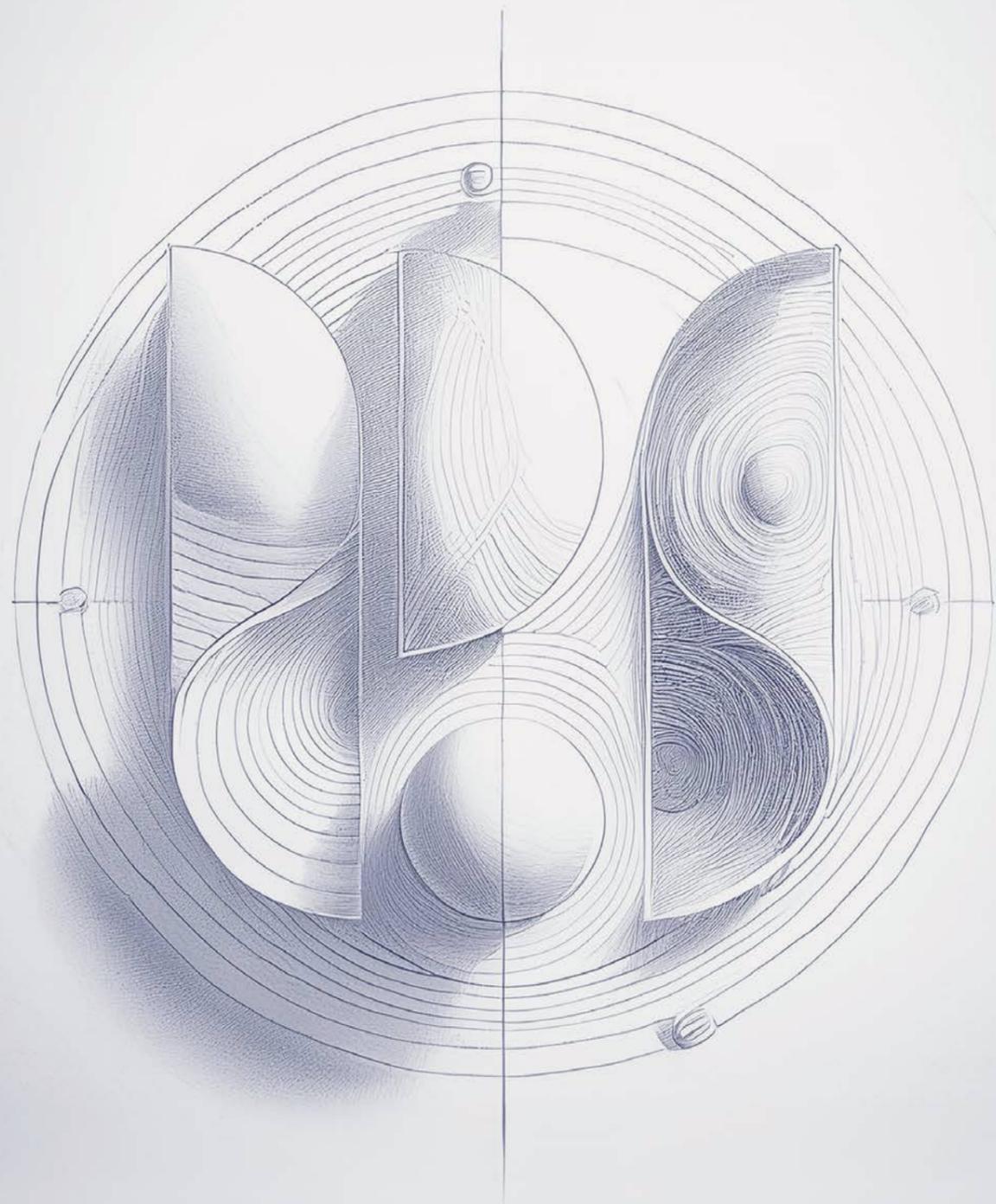
Conclusion

Les premiers accompagnements montrent la cohérence du projet, une bonne adaptation au contexte français et une bonne acceptation des patients.

Certains points d'amélioration ressortent déjà, comme la communication de la plateforme avec les patients lors de l'inclusion dans *SELF*.

1. Le craving est un terme importé des États-Unis, venant du verbe « to crave » qui signifie « avoir terriblement besoin », « avoir très envie », « être avide de ». Le craving convoque donc le désir, la pulsion, le besoin, l'envie, toujours doublé d'un caractère irrépressible et irrésistible.





05

FONDS DE DOTATION RPEJ



Le mot de la présidente

Jocelyne Dahan

Rôle, intérêt et positionnement

Emmanuel Benoit

L'activité du conseil d'administration

Nicolas Biguenet

Le Conseil consultatif scientifique

♦ Une première année d'activité du CCS

Jean-Michel Costes

♦ La Pologne et l'avancée des données

Bernadeta Leloneck

♦ La Suisse et son évolution législative

Olivier Simon

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Jocelyne Dahan
Présidente
du Fonds de
dotation RPEJ

Prise de fonction à la présidence du Fonds de dotation

Lors du conseil d'administration (CA) du lundi 15 janvier 2024, organisé à Paris en présentiel, nous avons acté le départ du président Michel Debout, qui a expliqué des difficultés de disponibilité pour continuer à assumer sa fonction au sein du Fonds de dotation pour la recherche et la prévention des excès du jeu (FD-RPEJ). Michel Debout a chaleureusement remercié le CA et le Directeur général pour leur confiance et a souligné la qualité des professionnels qui ont, en si peu de temps, développé l'activité de l'ARPEJ.

Lors de cette réunion, le CA a intégré et élu deux nouveaux membres : Elisabeth Belmas et moi-même. C'est donc à cette occasion que le bureau m'a élue en qualité de présidente du Fonds et je les remercie pour leur confiance.

Il est certain que la qualité des professionnels a permis le développement de l'ARPEJ, mais la tâche à accomplir est encore conséquente. L'investissement et la fonction de chacun d'entre nous, au sein du CA du Fonds de dotation, revêt une grande importance.

Notre mission est de pouvoir vérifier que l'éthique de l'ARPEJ soit la ligne de conduite à respecter quant à l'origine des dotations proposées. Que ce soient les mécènes privés, les opérateurs de jeux, les pouvoirs publics, les particuliers, ils ne doivent jamais mettre en difficulté les valeurs qui font quintessence et pour cela le Fonds de dotation doit vérifier :

- ♦ La provenance des fonds proposés ;
- ♦ Que les dotations versées à l'ARPEJ sont bien employées au développement des actions dont les objectifs ont été définis par le Fonds de dotation et notamment en direction des populations vulnérables, des joueurs « addicts » aux jeux d'argent. Cela passe par la prévention des jeunes, l'information des familles... ;
- ♦ Accompagner les projets de recherches, en s'appuyant sur les avis et recommandations du Conseil consultatif scientifique ;

- ♦ La visibilité de la qualité des actions menées par l'ARPEJ.

Si notre rôle d'accompagnement de l'association est complexe, il est cependant passionnant. L'objectif est de devenir un acteur de premier plan de la lutte contre les addictions aux jeux d'argent tant en

direction des adultes, des jeunes majeurs, des adolescents et de l'entourage.

Soutenus par le Conseil consultatif scientifique et par Emmanuel Benoit, le Directeur général, notre travail va monter en puissance. Nous allons, ensemble, avancer sur le chemin que nous traçons.



RÔLE, INTÉRÊT ET POSITIONNEMENT



Emmanuel Benoit
Directeur général
de Fonds de
dotation RPEJ

Le Fonds de dotation pour la recherche et la prévention des excès du jeu (FD-RPEJ) a été créé dans la suite de la constitution de l'association ARPEJ. Véritable véhicule juridique, il offre une étanchéité des financements et une garantie d'indépendance à l'association ARPEJ. Le Fonds de dotation reçoit les fonds privés, publics, institutionnels, les affecte aux actions de l'ARPEJ, avec au besoin des avis circonstanciés et des recommandations.

Pour renforcer ses missions, le Fonds de dotation RPEJ a constitué un Conseil consultatif scientifique (CCS) international qui peut être sollicité au besoin et qui va faire l'évaluation des différentes actions dans le cadre de préconisations. Il a la capacité de diligenter des évaluations sur les actions menées par l'ARPEJ. Nous souhaitons vivement remercier les membres du Conseil consultatif scientifique qui se sont investis dans cette mission avec tout le professionnalisme et l'intégrité nécessaires.

Plusieurs réunions du CCS et un séminaire d'échanges ont permis l'élaboration d'une charte éthique, la rédaction d'un cahier des charges sur l'évaluation du programme de prévention *OPÉRA*, l'analyse des recommandations sur les projets initiés par le pôle de recherche, développement et évaluation.

Le Conseil d'administration du Fonds de dotation est constitué de personnes élues et de personnes qualifiées nommées. Nous souhaitons aussi remercier Michel Debout, psychiatre, président du Fonds de dotation sur ce premier exercice, qui pour des raisons personnelles a laissé sa place en début 2024 à Jocelyne Dahan, fondatrice de la médiation familiale en France et du Master européen en médiation.

Parmi les membres du conseil d'administration du Fonds de dotation, nous pouvons citer Alain Javay, psychothérapeute et psychomotricien à l'hôpital de Colombes, Nicolas Biguenet, statisticien à la Caisse des dépôts, Alvina Nedebene, psychologue à Cetelem, Elisabeth Belmas, historienne et professeure émérite à la Sorbonne, Céline Bloud-Rey, maître de conférences en droit privé à la Sorbonne, ainsi que Roland Coutanceau, psychiatre et membre du conseil d'administration du Fonds au titre

de la présidence de l'ARPEJ. Nous remercions ces personnalités pour leur implication et leur participation.

Le Fonds de dotation peut recevoir des financements de mécènes privés (opérateurs de jeu, startup, banques, assurances...), des subventions publiques (État, collectivités territoriales, autorité de régulation, agences...), mais aussi des dons individuels (particuliers, joueurs...). La majeure partie des opérateurs de jeu français contribue au Fonds de dotation RPEJ. Des startups comme StopJeu font aussi partie des soutiens du Fonds de dotation, permettant à SOS Joueurs de fournir gratuitement leur application dans le cadre de suivis et accompagnements, un plus dans l'aide à l'abstinence ou la reprise de contrôle par le joueur.

Le Fonds de dotation a créé son logo, sa charte graphique et son site internet afin d'augmenter toute sa lisibilité et visibilité. Ce site dispose d'un espace donateur qui s'adresse à toute personne physique ou morale souhaitant faire un don.

Une convention cadre a été élaborée pour le mécénat, travaillée avec l'appui de juristes et avocats en droit privé. Elle a permis de border les limites et les attendus, notamment dans le cadre de l'orientation et de l'accompagnement des joueurs vers SOS Joueurs, comme préconisé dans le référentiel ANJ.

Cette organisation nous permet de travailler en intersectionnalité en garantissant à l'ARPEJ l'indépendance qu'elle doit avoir pour effectuer ses actions en toute quiétude. C'est un modèle qui permet d'éviter le travail en silo qui rend difficile ou complexifie le travail d'identification et d'accompagnement des joueurs excessifs.



L'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Nicolas Biguenet
Secrétaire général
du Fonds de
dotation RPEJ

Le Fonds de dotation pour la recherche et la prévention des excès de jeu (FD-RPEJ) a été créé lors du conseil d'administration du 10 novembre 2022. Sa mission est de recevoir et gérer les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue d'en redistribuer les revenus à l'association ARPEJ.

Ce rapport d'activité couvre la période allant de la création du Fonds jusqu'au 31 décembre 2023 et résume sa gouvernance et son activité. Nous souhaitons offrir une vue d'ensemble de nos missions pour cette période.

Gouvernance

L'assemblée générale du 10 novembre 2022 a marqué la création du Fonds de dotation et la nomination de quatre administrateurs : un président, une vice-présidente, un trésorier et un secrétaire général.

Depuis cette date, deux conseils d'administration se sont tenus.

Activités

Financement et soutien

Le Fonds a reçu des financements importants de la part de différents acteurs, tels que des opérateurs de jeu et acteurs privés, des acteurs publics et associatifs, des particuliers pour soutenir les activités de prévention, de recherche et d'accompagnement.

Collaborations et partenariats

Le Fonds a travaillé avec un cabinet d'avocats sur une convention-cadre de mécénat permettant de sécuriser les relations avec les différents mécènes et partenaires. Le Fonds est sollicité sur les mécénats et leurs objets, les actions à financer, les évaluations à mettre en place en tenant compte de l'avis du Conseil consultatif scientifique.

Prévention et recherche

Une partie importante des discussions du Fonds est consacrée à la prévention des excès de jeu et à la recherche sur le sujet. Cela inclut les études qui peuvent être

indépendantes ou bien validées par l'OFDT dans le cadre du financement de la recherche par le monopole (ELPHI et REPERR en sont des exemples). Les discussions vont porter aussi sur le développement et le déploiement de programmes comme OPÉRA et SELF.

Réflexion stratégique

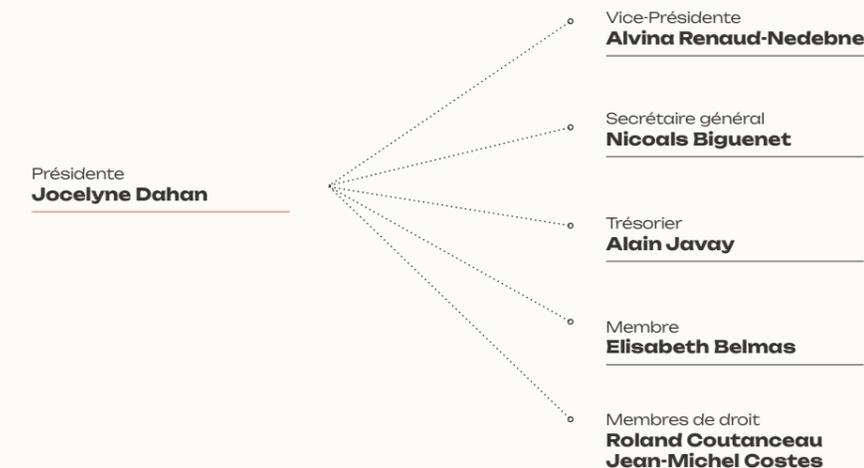
Le Fonds mène une réflexion approfondie sur le jeu responsable, explorant de nouvelles approches et discutant autour d'événements qui pourraient contribuer au travail en intersectionnalité avec l'ensemble des parties prenantes pour sensibiliser davantage sur la question. Le Directeur général et l'ARPEJ mettent en œuvre les grandes orientations et l'opérationnel.

En somme, les activités du Fonds de dotation illustrent son engagement à soutenir les initiatives de l'association ARPEJ.

Par le biais de ses différentes actions, le Fonds s'efforce de promouvoir le jeu responsable et de prévenir les excès de jeu, d'apporter des moyens pour soutenir un continuum de réponses en faveur des joueurs et du public, contribuant ainsi à la sensibilisation à une pratique saine du jeu.



Organigramme associatif FD-RPEJ



LE CONSEIL CONSULTATIF SCIENTIFIQUE



Jean-Michel Costes
Président du
Conseil consultatif
scientifique du Fonds
de dotation RPEJ

Socio-épidémiologiste

Chercheur
Université Concordia,
Montréal

Une première année d'activité du Conseil consultatif scientifique du Fonds

Mis en place fin 2023, ce conseil est composé de 5 personnalités indépendantes, d'opérateurs privés ou institutions publiques et elles exercent leur mandat à titre bénévole : Jean-Michel Costes (Université Concordia, Montréal), Sylvia Kairouz (Université Concordia à Montréal, Canada), Bernadeta Lelonek (Université de Lublin, Pologne), Olivier Simon (CHUV de Lausanne, Suisse) et Guillaume Suderie (Directeur associatif, France). Toutes expertes dans le domaine de la connaissance des pratiques des jeux d'argent et de hasard et des problématiques du jeu excessif, provenant de champs d'expertise et de pays ou juridictions variés, elles apportent à cette instance une base d'expertise étendue nécessaire aux missions qui leur sont confiées :

- ✦ Assurer une totale indépendance aux actions de recherche et prévention financées par le Fonds et mises en œuvre par l'association ARPEJ, au regard d'intérêts privés notamment ceux des opérateurs et mécènes privés contribuant au Fonds de dotation ;
- ✦ Émettre des avis sur la politique d'investissement du Fonds de dotation pour la recherche et la prévention des excès du jeu, qui se traduit par des projets d'actions ou de recherches mises en œuvre par l'association ARPEJ ;
- ✦ Proposer, le cas échéant, une évaluation externe des actions confiées à l'association ARPEJ.

Le Conseil se réunit sur une base trimestrielle. En 2023, son activité s'est concentrée sur la préparation et la mise en œuvre de l'évaluation externe du programme de prévention éducationnelle sur les risques associés aux jeux d'argent et de hasard (OPÉRA). Il a rédigé pour cela une note de cadrage, première base d'un référentiel pour l'évaluation et a sollicité auprès d'équipes de recherche, la rédaction d'une lettre d'intention pour la réalisation de l'évaluation. Il a retenu le projet proposé par la FNORS en exprimant certaines observations ou suggestions d'adaptation.

Cette évaluation permettra de mesurer les effets du programme auprès des jeunes bénéficiaires des régions dans lesquelles il est déployé, dès la nouvelle année scolaire 2024. Elle sera réalisée en toute indépendance par cette équipe de recherche sur la base d'un référentiel de l'évaluation qui sera discuté et concerté entre l'équipe de recherche, le Conseil consultatif scientifique du Fonds et l'association ARPEJ. D'autre part, pour assurer les conditions du succès de la mise en œuvre opérationnelle du protocole d'évaluation, une concertation étroite est prévue entre l'équipe de recherche et les personnes en charge du déploiement du programme.

L'évaluation portera sur les atteintes des objectifs et des effets attendus du programme. Elle sera centrée sur la

mesure de l'efficacité du programme. Il s'agira de mesurer l'impact des actions menées au cours du projet. L'équipe en charge de l'évaluation analysera ici principalement les changements chez les jeunes concernés, qui peuvent être raisonnablement attribués en partie ou en totalité à l'action évaluée. Elle appréciera les perspectives d'effets de plus long terme.

Même si les principaux effets attendus portent sur les connaissances et représentations des jeunes vis-à-vis des risques relatifs aux jeux d'argent, une attention particulière sera portée sur l'impact de ces éventuels changements sur le comportement réel des jeunes dans leurs pratiques. La création d'effets iatrogènes, notamment l'incitation à réaliser des activités de JAH, sera également étudiée.

Organigramme du CCS

Président
Jean-Michel Costes

Membres
Bernadeta Kuleta-Lelonek
Sylvia Kairouz
Guillaume Suderie
Olivier Simon





Bernadeta Lelonek-Kuleta

Membre du Conseil consultatif scientifique du Fonds de dotation RPEJ

Professeure assistant
Département de la psychoprévention sociale,
Institut de Psychologie,
Université catholique
Jean-Paul II de Lublin

Chercheuse dans le champ des jeux d'argent

La Pologne et l'avancée des données

Des recherches épidémiologiques sur les troubles des jeux d'argent en Pologne sont menées périodiquement (environ tous les 3 ans) par la Fondation CBOS (Public Opinion Research Center). En raison de la pandémie de Covid-19 et de la guerre en Ukraine, les dernières données épidémiologiques dont nous disposons datent de 2019. La recherche a été menée sur un échantillon représentatif de 4 025 Polonais âgés de 15 ans et plus en utilisant la méthode CAPI (Computer Assisted Personal Interview).

◆ Principaux résultats

Les personnes ayant joué à des jeux d'argent au cours des 12 derniers mois représentaient 37,1 % de l'échantillon. Parmi les joueurs polonais, les jeux d'argent les plus populaires sont : les jeux de nombres (Bingo) (74 %), les cartes à gratter (44 %), les loteries par SMS (17,1 %), les machines à sous hors casino (10,2 %), le bookmaking hors ligne (5,7 %). Les moins populaires sont les jeux de casino (3,3 %) et les courses d'animaux (1,3 %). La popularité des jeux d'argent en ligne a été estimée à 3,3 % parmi les joueurs polonais (ce qui donne 1,2 % parmi l'ensemble des personnes interrogées) (Moskalewicz *et al.*, 2019). D'autres études polonaises de 2019, également réalisées à l'aide de la méthode CAPI, ont montré que la popularité des jeux d'argent en ligne dans un échantillon représentatif d'adultes polonais (n = 2 000) était de 4,1 % (n = 83) (Lelonek-Kuleta, *et al.*, 2019). Parmi les jeux en ligne, les plus populaires dans le groupe interrogé étaient les jeux de nombres de Totalizator Sportowy (opérateur de jeux d'État) – 2 % (n = 41) et les paris sportifs (1 % dans le groupe interrogé, n = 19).

À la lumière des recherches du CBOS, les jeux d'argent en Pologne (hors ligne et en ligne) sont plus souvent pratiqués par les hommes, les personnes âgées de 18 à 34 ans, les citadins (plus la ville est grande, plus le nombre relatif de joueurs est élevé), les personnes ayant un meilleur niveau d'éducation (le niveau d'éducation est positivement lié à la participation aux jeux de hasard), les personnes ayant des revenus plus élevés, les Polonais évaluant leur situation financière comme étant de haut niveau.

En revanche, sur la base des recherches de Lelonek-Kuleta *et al.*, en ce qui concerne les jeux d'argent en ligne, les personnes vivant dans les zones rurales, peu instruites, gagnant moins d'argent et utilisant Internet s'adonnent plus souvent à ce type de jeux.

Selon le CBOS, le risque de jeu problématique, mesuré avec le questionnaire CPGI (Canadian Problem Gambling Index),

touche 11,4 % de l'ensemble des joueurs. Parmi eux, 1,7 % ont les problèmes les plus graves, 2,4 % ont des problèmes modérés et 7,7 % ont des problèmes légers. Les problèmes liés aux jeux sont plus fréquents chez les hommes, les mineurs et les jeunes adultes, les personnes peu instruites et les personnes qui évaluent leur situation financière comme étant moins favorable.

Selon les recherches de Lelonek-Kuleta *et al.*, le pourcentage de joueurs problématiques (uniquement joueurs en ligne) estimé avec l'outil Brief Biosocial Gambling Screen (BBGS) concerne 26,8 % des joueurs en ligne (n = 22), ce qui peut suggérer que le jeu en ligne comporte un risque d'addiction plus élevé. Cependant, les résultats doivent être comparés avec prudence en raison des différentes échelles de mesure.

Parmi les domaines de recherche menés en Pologne, il convient de mentionner les recherches sur les éléments du jeu d'argent dans les jeux vidéo, par exemple e-Sport betting, les jeux *Pay to win* ou les *lootboxes*. Pendant la pandémie, la dynamique de la transition du jeu hors ligne vers le jeu en ligne a également été étudiée. Les résultats ont montré que les joueurs pratiquant des jeux hors ligne pendant la pandémie se sont rarement

tournés vers le jeu en ligne, mais un tel changement était significativement plus fréquent chez les joueurs présentant des symptômes du jeu problématique (Lelonek-Kuleta et Bartczuk, 2024).

Lelonek-Kuleta, B., Bartczuk, R., Wiechetek, M., Chwaszcz, J., Niewiadomska, I. (2020). *The Prevalence of E-Gambling and of Problem E-Gambling in Poland. International Journal of Environmental Research and Public Health*, 17(2):(404). DOI: 10.3390/ijerph17020404

Lelonek-Kuleta, B., Bartczuk, R. (2024). *Self-reported changes in engagement in offline and online gambling during temporary COVID-19 restrictions on access to land-based gambling venues in Poland and their relation to the gambling disorder. Psychiatria Polska*, 58(1), 95-119; doi: 10.12740/PP/166085, <https://doi.org/10.12740/PP/166085>

Moskalewicz, M.; Badora, B.; Feliksiak, M.; Głowacki, A.; Gwiazda, M.; Herrmann, M.; Kawalec, I.; Roguska, B. (2019). *Oszacowanie Rozpowszechnienia oraz Identyfikacja Czynn timer Rzyka i Czynn timer Chroniacych Hazardu i Innych Uzaleznien Behavioralnych—Edycja 2018/2019 [Estimation of Prevalence and Identification of Risk and Protective Factors for Gambling and Other Behavioural Addictions—2018/2019 Edition]; Centrum Badania Opinii Społecznej: Warsaw, Poland.*





Olivier Simon
Membre du Conseil consultatif scientifique du Fonds RPEJ

Médecin cadre responsable du Centre du jeu excessif
Centre hospitalier universitaire vaudois de Lausanne

Responsable du dicastère « addictions comportementales »
Société suisse de médecine de l'addiction.

Evolution de la législation et réglementation des jeux d'argent en Suisse

La Suisse est une fédération de 26 cantons, qui disposent chacun de leur propre appareil d'État, notamment en matière de santé, d'où une grande diversité d'acteurs et de niveaux de gouvernance. Le principe de subsidiarité s'applique entre confédérations, cantons et communes. En matière de sujets sensibles comme la régulation des objets d'addiction, les consultations publiques suscitent de larges débats. La genèse de la réglementation en matière de jeux d'argent reflète ce fonctionnement. Nous résumons brièvement les principales étapes de l'évolution de la réglementation sous l'angle de la prévention des troubles liés aux jeux d'argent en Suisse. Nous nous basons sur une précédente publication, « Loi suisse sur les jeux d'argent : incidences pour la prévention », publiée dans *Alcoologie et Addictologie* (Simon & al, 2020).

En 1993, le peuple suisse s'est prononcé sur une modification de la Constitution mettant un terme à la prohibition des casinos et ouvrant ainsi la voie à la Loi fédérale sur les maisons de jeux (LMJ, 1998). Basée sur l'octroi de licences à une vingtaine d'établissements privés, l'originalité de la LMJ a été d'imposer aux opérateurs la détection et l'exclusion des personnes jouant au-delà de leurs moyens, en « collaborant » avec un « centre de traitement et de prévention ». En 2005, une Convention intercantonale des loteries et paris (CILP) instaurait une taxe de 0,5 % sur le revenu brut des loteries et paris, spécifiquement dédiée aux financements par les cantons de ces centres, le plus souvent affiliés aux services d'addictologie et, plus rarement, aux services de désendettement.

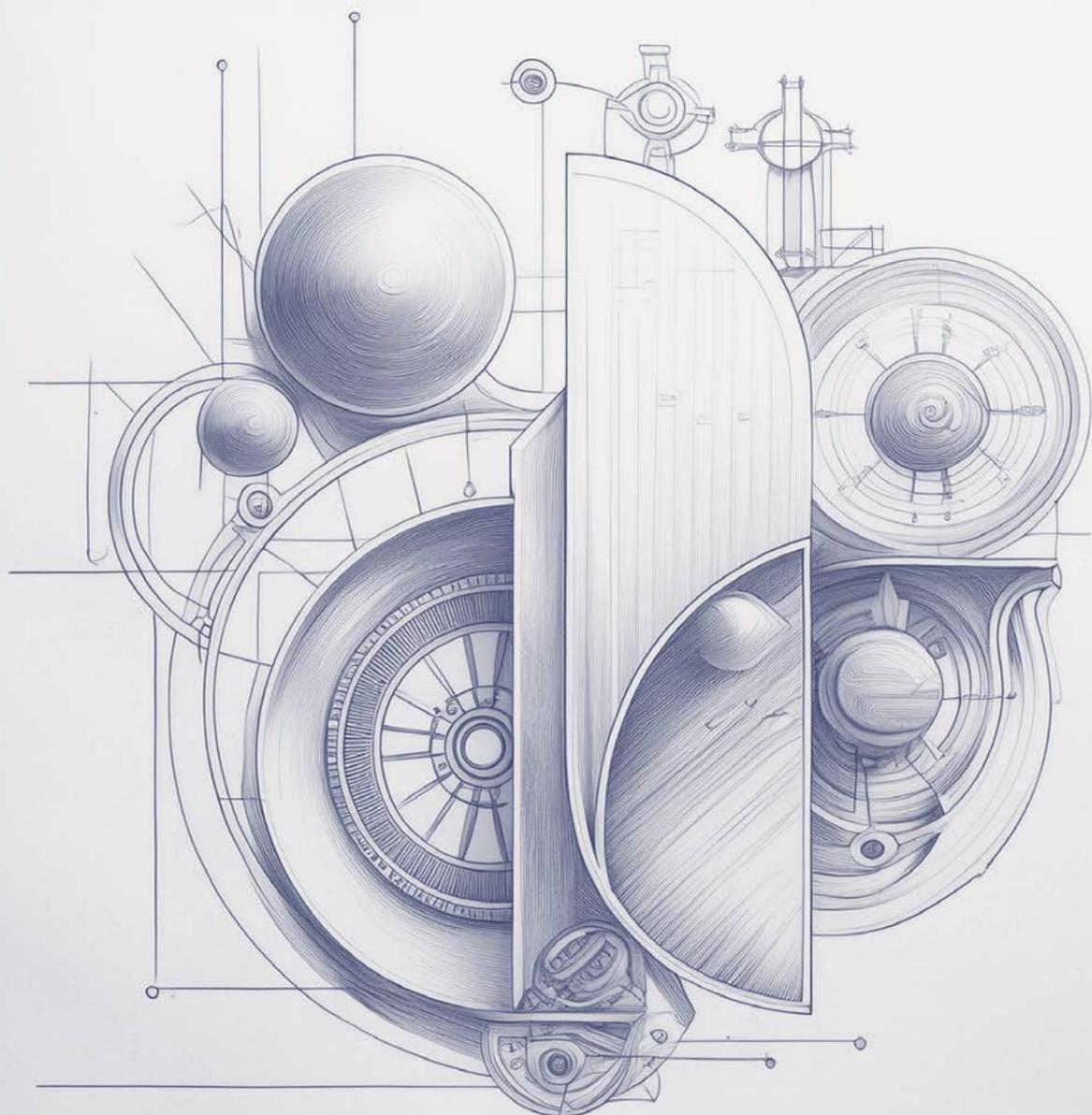
Face aux tensions persistantes entre cantons et Confédération au sujet de la répartition des compétences (Confédération-casinos, cantons-loteries), une initiative populaire a abouti en 2012 à l'adoption d'un article constitutionnel (art. 106 Cst) stipulant l'affectation des recettes des jeux d'argent à l'utilité publique et l'obligation de l'État de « tenir compte des dangers inhérents » à ces jeux. Il en découle l'actuelle Loi fédérale sur les jeux d'argent (LJAr), visant à harmoniser la régulation des casinos par la Confédération et des loteries et paris par les cantons, tout en libéralisant l'offre de jeux de casino en ligne. La LJAr et son ordonnance sont entrées en vigueur le 1er janvier 2019. Près d'un milliard de francs suisses sont ainsi dérivés à l'utilité publique chaque année, en constante augmentation depuis 20 ans, et un peu plus de cinq millions sont affectés à la prévention par le biais des cantons.



Aux yeux des milieux de prévention, il y a plusieurs limites importantes à cette nouvelle réglementation. Tout d'abord, sur demande des milieux économiques concernés, il a fallu renoncer à inscrire dans la loi une augmentation de l'assise et du taux de la taxe de prévention et à créer une commission extraparlamentaire dédiée. Le blocage des sites web non licenciés en Suisse s'est confirmé comme inefficace *de facto*, contribuant *a posteriori* à justifier une application peu exigeante afin de préserver une pénétration suffisante du marché de l'offre légale. Ce manque d'exigences s'est manifesté notamment sur l'interdiction de la publicité visant les personnes mineures ou présentant un jeu excessif (dont les personnes exclues). Il s'est manifesté également sur l'extension du périmètre de l'exclusion aux loteries électronique qui a fait l'objet d'un recours de la société de loterie concernée. On note aussi l'autorisation d'offres de paris hybrides

via une application permettant de jouer à distance et en temps réel, avec validation finale en points de vente terrestre, échappant ainsi aux exigences prévues pour les jeux en ligne pour le contrôle de l'âge et l'effort de détection / exclusion. Enfin, la nouvelle loi prévoit pour les chercheurs un accès aux données détenues par les régulateurs, mais dans la pratique, cette disposition se heurte aux réserves censées protéger le secret industriel des opérateurs.

Devant l'ampleur des difficultés soulevées par cette nouvelle loi, le gouvernement fédéral vient d'initier un processus d'évaluation. Cependant, les révisions qui pourront en résulter ne sont pas attendues avant plusieurs années.



06

ANNEXES

[Interventions et participations](#)

[Organigrammes](#)

[Partenaires institutionnels](#)

[Le réseau SOS Joueurs](#)

[Liste des sigles](#)

INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Congrès de la Fédération Addiction

Addiction & jeux d'argent et de hasard : prévention, repérage, accompagnement.

Juin 2023

Colloque Jeux de Hasard et d'Argent

Actualités, de la recherche à la clinique de L'IFAC et présentation des résultats du volet qualitatif du projet ENIGM 2020.

Juin 2023

Journée nationale sur les addictions et les jeux d'argent et de hasard de La Fédération Addiction

Addictions & JAH : prévention, repérage et accompagnement.

Septembre 2023

5ème édition des Rencontres du Groupement d'Intérêt Scientifique « Jeu et Sociétés »

Ciblant les travaux des jeunes chercheurs.

Octobre 2023

Matinale de l'Association française des jeux en ligne (AFJEL)

Présentation des résultats des pratiques en ligne issus de l'étude ENJEU-Mineurs 2021 (Pôle Recherche) et des expériences avec les joueurs en difficulté (Pôle Recours).

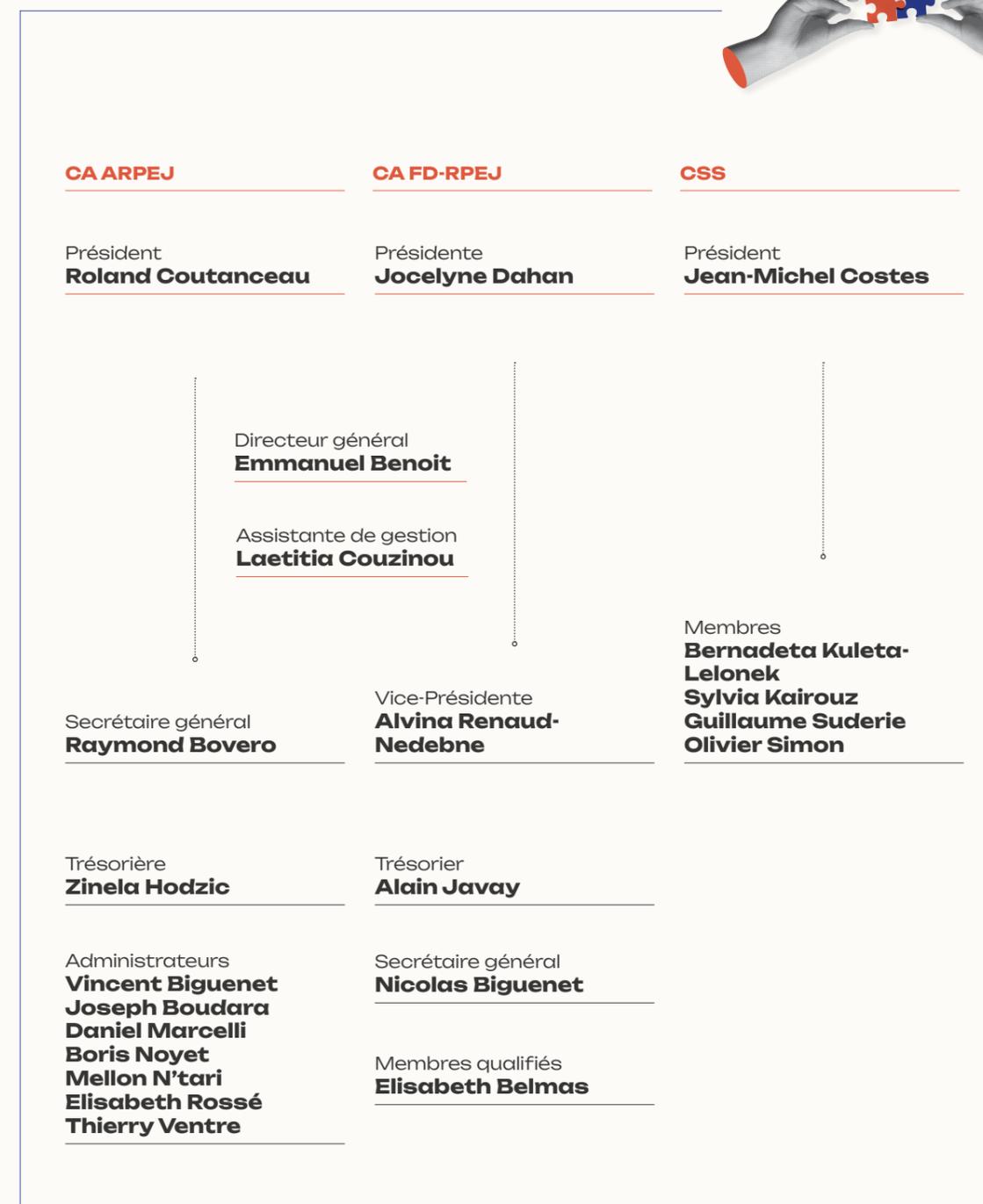
Novembre 2023

Rencontres de l'IFAC

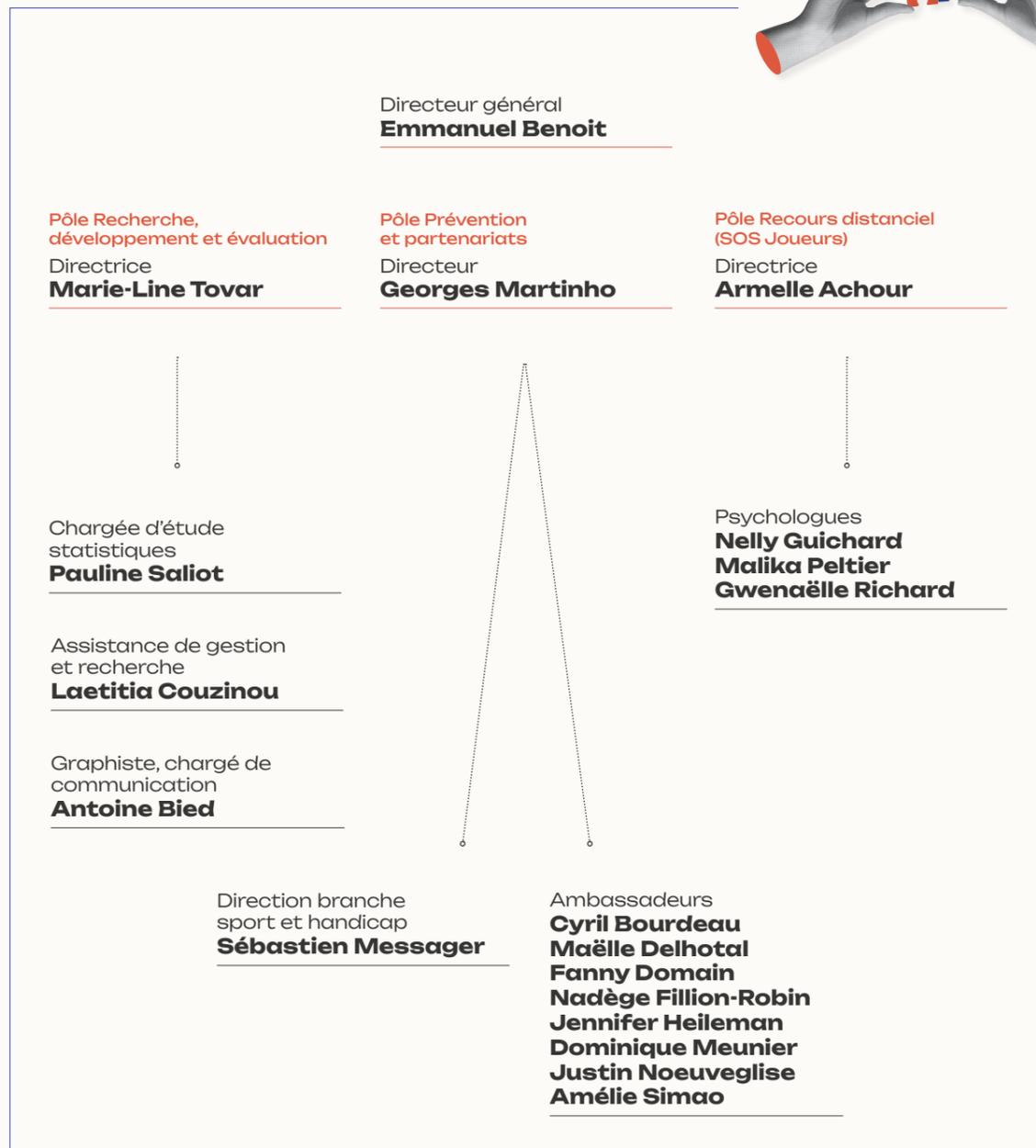
Speed trading, cryptomonnaie, loot boxes... Quand les mécanismes des jeux d'argent s'invitent dans les nouvelles technologies.

Novembre 2023

ORGANIGRAMME ASSOCIATIF ARPEJ ET FD-RPEJ



ORGANIGRAMME SALARIAL ARPEJ



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Adhérent à



LE RÉSEAU SOS JOUEURS

Ils nous adressent les joueurs ou leur entourage

ANJ
Alcooliques anonymes
Aumônier centre de détention
Betclic
CAF
CHRS
CIDFF
CSAPA
Casinos
Centres de réinsertion
Commissariats
Contrôle judiciaire
Croix Rouge Ecoute
Crésus
Curateurs
Drogue Info Service
E-Enfance
École des Parents
Éducateurs maison d'arrêt
Employeurs
FDJ
Foyers d'hébergement
Gam Block (Australie)
Gamaret (Angleterre)
Joueurs Info Service
Juges d'application des peines
Mairies
Maisons des associations
Maisons d'arrêt
Mandataires judiciaires
Médecine du travail
Médecins généralistes
Net Ecoute
PMU
Poker stars
Police judiciaire
Préfecture de Police (différents services)
Psychiatres
Psychologues

Rien ne va plus (Suisse)
SOS Amitié
Samu social
Services de probation
Services de psychiatrie
Travailleurs sociaux (ministères,
entreprises)
Unibet
Winamax

Professionnels auxquels nous avons recours

Avocats
CIDFF
CSAPA
Centre d'hébergement
Commissariats
Commissions de surendettement
Crésus (endettement des particuliers)
Gendarmeries
Médecins généralistes
Médecins psychiatres
Neurologues
Police judiciaire
Pompiers
Psychologues
SOS Femmes battues
SOS Viol
Services de contrôle judiciaire
Services d'addictologies hospitaliers
Services d'aide aux victimes
Services sociaux (public - entreprises)
Sites de jeu en ligne

*Nous prions les structures que nous
avons omises de nous en excuser.*

LISTE DES SIGLES

ANJ Autorité nationale des jeux
ARPEJ Association de recherche et de prévention des excès du jeu
PBJ Produit brut des jeux
CA Conseil d'administration
CAF Caisses d'allocations familiales
CCS Comité consultatif et scientifique
CFA Centres de formation d'apprentis
CJA Comptes joueurs actifs
CJC Consultations jeunes consommateurs
CHRS Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CHUV Centre hospitalier universitaire vaudois
CIDFF Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
CNAP Centre national des arts plastiques
CNOFS Comité national olympique et sportif français
CPFS Centre de placement familial spécialisé
CREPS Centre de ressources d'expertise et de performance sportive
CSAPA Centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie
DRAJES Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
DTN Directeur technique national
ELPHI Étude sur les paris hippiques
ENJEUX Mineurs Étude nationale sur les jeux d'argent des mineurs
ENIGM Étude nationale sur les impacts des gains marquants
ESAT Établissement et service d'accompagnement par le travail
ITEP Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique
FDJ Française des jeux
FD-RPEJ Fonds de dotation pour la recherche et la prévention des excès du jeu
FNEPE Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs
FNORS : Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé
ICJE Indice canadien du jeu excessif
INSEP Institut national du sport, de l'expertise et de la performance
IVJ Interruption volontaire de jeux
JAH Jeux d'argent et de hasard
JONUM Jeux à objet numérique monétisable
LVA Limitation volontaire d'accès
MFR Maison familiale rurale
MTT Tournoi multi-tables
PMU Paris mutuel urbain
ODJ Observatoire des jeux
OFDT Observatoire français des drogues et des tendances addictives
OMS Organisation mondiale de la santé
OPÉRA Outil de prévention éducationnelle sur les risques liés aux jeux d'argent et de hasard
RAMIP Réseau addictions Midi-Pyrénées
RDRD Réduction des risques et des dommages
SELF Soins en ligne français
TCAM Taux de croissance annuel moyen
TNS Travailleur non salarié
TRJ Taux de retour au joueur
UNAF Union nationale des associations familiales

Rapport d'activité 2023

WWW.ARPEJ.EU



ASSOCIATION DE RECHERCHE
ET DE PRÉVENTION
DES EXCÈS DU JEU



FONDS DE DOTATION POUR
LA RECHERCHE ET LA PRÉVENTION
DES EXCÈS DU JEU